

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

## ANNEE 2017



*Les tutos*



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
3 rue Jean Moulin – B.P. 40029  
21701 NUITS SAINT GEORGES CEDEX  
Tél. : 03.80.27.04.70 Fax : 03.80.23.69.06  
[www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

*Plurielle, dynamique, solidaire*

# SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>PRESENTATION GENERALE</b> .....	<b>3</b>
1.	Le contexte .....	3
2.	Les compétences.....	3
3.	Le territoire.....	3
4.	Organisation générale du service .....	4
a)	Moyens humains et tâches effectuées.....	6
b)	Moyens matériels et équipements .....	6
5.	Synthèse et ratios collectés .....	7
<b>II.</b>	<b>INDICATEURS TECHNIQUES</b> .....	<b>8</b>
1.	Les ordures ménagères résiduelles (OMR) .....	8
2.	La collecte sélective.....	9
a)	Les emballages recyclables.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
b)	Les papiers .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
c)	Le verre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.	Les déchets des déchèteries .....	12
a)	Collecte et traitement des déchets .....	12
b)	Les tonnages .....	14
4.	Déchets d'activités de soins à risques infectieux des ménages (DASRI) .....	18
5.	Textiles, linges de maison, chaussures (TLC) .....	18
6.	Redevance incitative .....	19
7.	Programme local de prévention .....	20
<b>III.</b>	<b>INDICATEURS FINANCIERS</b> .....	<b>22</b>
1.	BUDGET ex-CCSD et ex-CCGC .....	22
a)	Dépenses et recettes de fonctionnement .....	22
b)	Dépenses et recettes d'investissement .....	23
2.	BUDGET ex-CCNSG .....	24
a)	Dépenses et recettes de fonctionnement .....	24
b)	Dépenses et recettes d'investissement .....	26
<b>IV.</b>	<b>ORIENTATIONS POUR 2018</b> .....	<b>27</b>
<b>V.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>28</b>
	<i>ANNEXE 1 : PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES</i> .....	29
	<i>ANNEXE 2 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A VERRE PAR COMMUNE</i> .....	30
	<i>ANNEXE 3 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A EMBALLAGES PAR COMMUNE</i> .....	33
	<i>ANNEXE 4 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A PAPIERS PAR COMMUNE</i> .....	35
	<i>ANNEXE 5 : HORAIRES DES DECHETERIES</i> .....	377
	<i>ANNEXE 6 : EXEMPLE De DOCUMENTS DE COMMUNICATION 2017 (en accompagnement de la facture)</i> . 388	
	<i>ANNEXE 7 : DOCUMENTS DE PREVENTION 2017</i> .....	399

# I. PRESENTATION GENERALE

## 1. Le contexte

Suite à la loi Notré, les Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges, de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour former la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

L'année 2017 peut être considérée comme une année transitoire pour le service Déchets. L'harmonisation du fonctionnement du service n'aura débuté qu'en 2018.

Le rapport annuel sur la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2017 présente les données de gestion technique et financière fusionnées. A noter que dans certains cas une distinction par territoire s'est avérée nécessaire.

Les données techniques d'exploitation ont été regroupées afin d'avoir une vision d'ensemble du territoire. Cependant, pour la partie financière, en raison de l'existence de deux budgets autonomes distincts en 2017, l'un pour l'ex-territoire de NSG et l'autre pour les ex-territoires de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais, les données resteront présentées de manière séparée.

## 2. Les compétences

Suite à la fusion, la nouvelle Communauté de communes a repris de fait les compétences exercées par les trois anciennes collectivités. Des travaux seront engagés ultérieurement pour définir les statuts de la collectivité.

La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges assure ainsi la compétence collecte et traitement des déchets.

La fusion des trois territoires donne lieu à une diversité de modes de gestion :

- Sur l'ancien territoire de Nuits-Saint-Georges :
  - o Sont effectués en régie : la collecte des ordures ménagères, la collecte des bennes de déchèteries, le gardiennage des déchèteries (Flagey-Echezeaux, Quincey, Nuits-Saint-Georges), le traitement des déchets verts et des gravats.
  - o Sont effectués par des prestataires de services : la collecte et le tri/traitement des points d'apport volontaire emballages, papiers et verre, le tri/traitement des cartons, bois, ferraille, DNR, DMS et autres flux produits en très petites quantités.
- Sur les anciens territoires de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais : l'intégralité des prestations sont effectuées par des prestataires de service.

## 3. Le territoire

Le territoire desservi comprend 56 communes soit 30 524 habitants répartis comme suit (INSEE 2018) :

Nom de la commune	Population totale INSEE	Nom de la commune	Population totale INSEE	Nom de la commune	Population totale INSEE
Agencourt	500	Curtil-Vergy	145	Quincey	495
Arcenant	527	Détain-et-Bruant	144	Reulle-Vergy	140
Argilly	489	Épernay-sous-Gevrey	189	Saint-Bernard	476
Barges	564	L'Étang-Vergy	214	Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	441
Bévy	134	Fixin	761	Saint-Philibert	453
Boncourt-le-Bois	298	Flagey-Echézeaux	462	Saulon-la-Chapelle	1 030
Brochon	788	Fussey	124	Saulon-la-Rue	699
Broindon	176	Gerland	428	Savouges	378
Chamboeuf	364	Gevrey-Chambertin	3 135	Segrois	47
Chambolle-Musigny	313	Gilly-lès-Cîteaux	677	Semezanges	92
Chaux	477	Magny-lès-Villers	259	Ternant	100
Chevannes	135	Marey-lès-Fussey	65	Urcy	155
Clémencey	127	Messanges	246	Villars-Fontaine	128
Collonges-lès-Bévy	98	Meuilley	475	Villebichot	389
Comblanchien	694	Morey-Saint-Denis	710	Villers-la-Faye	414
Corcelles-lès-Cîteaux	834	Noiron-sous-Gevrey	1 090	Villy-le-Moutier	351
Corgoloin	911	Nuits-Saint-Georges	5 678	Vosne-Romanée	369
Couchey	1 172	Premeaux-Prissey	446	Vougeot	179
Curley	136	Quemigny-Poisot	203	<b>TOTAL</b>	<b>30 524</b>

Cette population est la population prise en compte dans le calcul des ratios de production.

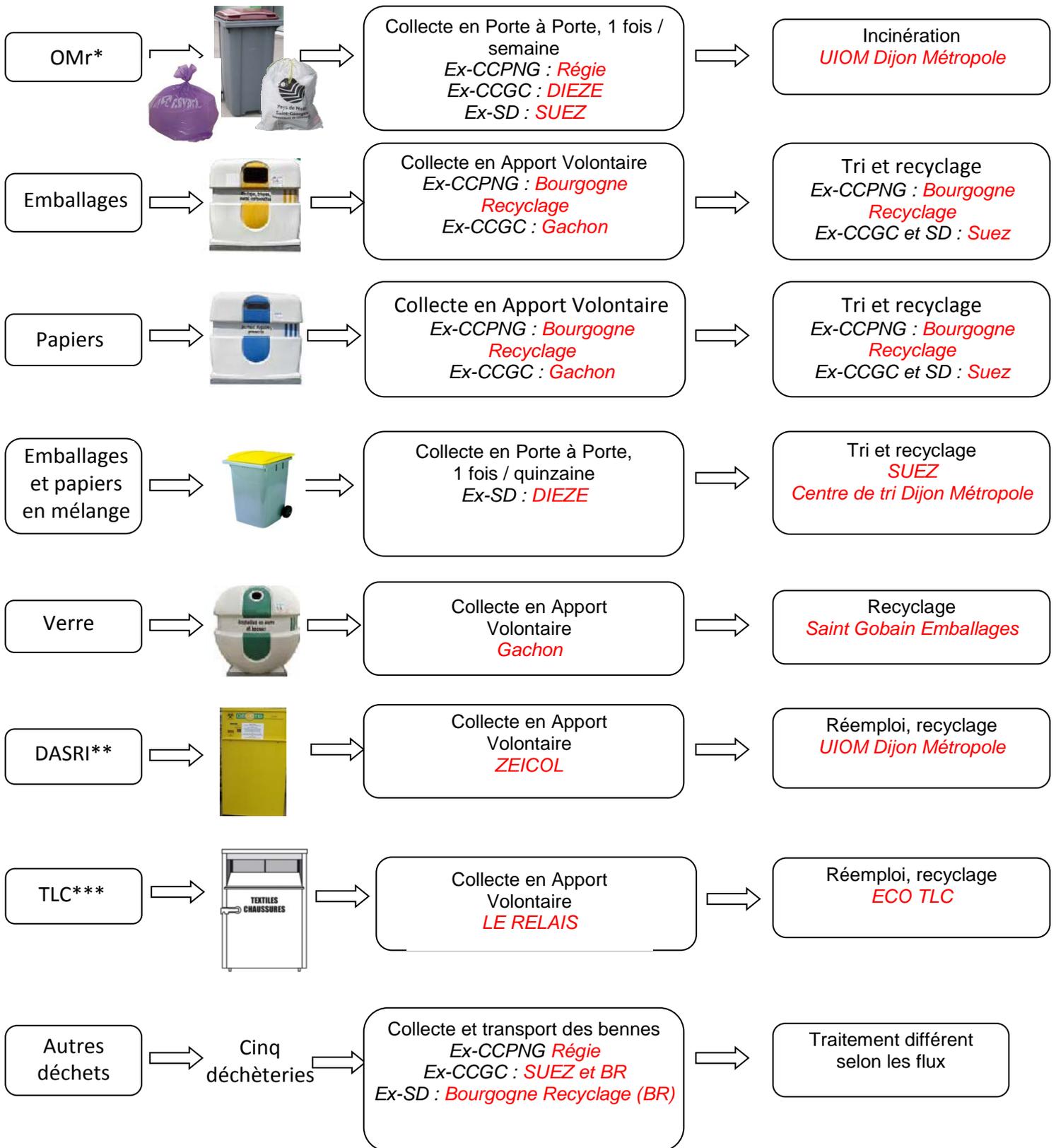
#### 4. Organisation générale du service

La mise en place de la redevance incitative sur chaque ancien territoire a donné lieu à la création d'une régie autonome permettant l'exploitation du service. Suite à la fusion, la régie autonome a été maintenue ainsi que le mode de financement par la redevance incitative.

Le Conseil d'exploitation du service Déchets statue sur les différents projets du service. Il demeure sous l'égide du Conseil communautaire.

La Communauté de communes passe des marchés publics pour certaines prestations de collecte et de traitement des déchets (traitement des ordures ménagères résiduelles, collecte, tri et recyclage des déchets recyclables des Points d'Apport Volontaire et du Porte-à-Porte, valorisation et traitement des déchets récupérés en déchèterie).

# SCHEMA GENERAL DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DECHETS EN 2017



\* OMr : ordures ménagères résiduelles

\*\* DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

\*\*\* TLC : Textiles, Linge, Chaussures

## **a) Moyens humains et tâches effectuées**

Suite à la fusion, l'activité du service déchets a été répartie sur deux sites :

### Sur le site de Gevrey-Chambertin :

- un directeur du pôle Environnement (eau, assainissement, déchets);
- un agent chargé de mission et suivi administratif ;
- deux agents chargés de l'accueil des usagers et de la facturation de la Redevance Incitative pour les secteurs de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais ;
- un chargé de mission prévention des déchets (oeuvrant également pour un EPCI voisin) ;
- pour partie de leur temps, 2 agents de terrain (entretien des Points d'Apport Volontaires, espaces verts)

### Sur le site de Nuits-Saint-Georges :

- un agent chargé de l'accueil des usagers et de la facturation de la Redevance Incitative pour le secteur de Nuits-Saint-Georges ;
- un chargé de mission prévention des déchets
- un chef d'équipe
- 12 agents de terrain (chauffeurs, ripeurs, gardiens de déchèteries, entretien des Points d'Apport Volontaires...).

Fin 2017, la structuration de tous les services communautaires a été formalisée par l'établissement d'un organigramme.

A noter, l'arrivée au 1<sup>er</sup> décembre 2017, d'une nouvelle responsable du service.

Les tâches principales du service sont les suivantes :

- Accueil du public, gestion des comptes usagers, mouvements (départ/arrivée)
- Suivi administratif des marchés et des aides financières du service ;
- Suivi technique des projets ;
- Collecte des déchets ménagers en régie pour le secteur de Nuits-Saint-Georges et en prestation de service pour le secteur de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais ;
- Collecte, compactage et traitement des flux en déchèterie (en régie et en prestation de services) ;
- Gardiennage des déchèteries ;
- Entretien et nettoyage des Points d'Apport Volontaire et des déchèteries ;
- Entretien mécanique, lavage des véhicules (régie) ;
- Livraison, entretien, réparation des bacs à ordures ménagères (en régie et en prestation de services).

## **b) Moyens matériels et équipements**

Les équipements fixes de la Communauté de Communes sont :

- Près de 100 Points d'Apport Volontaire répartis dans les 56 communes ;
- 5 déchèteries ;

L'intégralité du matériel et des équipements existants sont utilisés pour les prestations effectuées en régie :

- 2 camions bennes de 26 tonnes équipés de lève conteneurs pour la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie ;
- 1 camion benne de réserve ;
- 1 petit camion benne de 3,5 tonnes pour la collecte des ordures ménagères dans l'hyper-centre de Nuits et pour l'entretien des Points d'Apport Volontaire ;
- 2 camions benne basculante (dont un affecté au secteur Gevrey-Sud)
- 1 camion multi bennes pour la collecte des bennes de déchèteries ;
- 1 rouleau compacteur de bennes ;
- 36 bennes de déchèterie de 25 m<sup>3</sup> ;
- 16 bennes de déchèterie de 16 m<sup>3</sup> ;
- 1 petit fourgon permettant les échanges et livraisons de bacs roulants, réparations, petites interventions et transport de matériel.

## 5. Synthèse et ratios collectés

<b>Comparaison des ratios entre 2016 et 2017</b>				
	<b>2016</b>		<b>2017</b>	
	<b>CCNSG+CCGC+CCSD</b>		<b>CCGCNSG</b>	
	T	kg/hab/an	T	kg/hab/an
<b>OMR</b>	4 737,33	155,47	4 759,10	155,91
<b>COLLECTE SELECTIVE</b>	3 830,52	126,05	3 838,44	125,75
<i>dont emballages</i>	1 093,16	35,87	1 091,10	35,75
<i>dont papiers</i>	757,50	24,86	723,48	23,70
<i>dont verre</i>	1 637,86	53,75	1 677,20	54,95
<i>dont refus de tri emballages</i>	342,00	11,57	346,66	11,36
<i>dont refus de tri papiers</i>				
<b>TOTAL OMA</b>	<b>8 567,85</b>	<b>281,17</b>	<b>8 597,54</b>	<b>281,66</b>
<i>Déchèteries et collectes spécifiques*</i>	13 652,88	447,28	14 118,48	462,54
<b>TOTAL DMA</b>	<b>22 220,73</b>	<b>729,22</b>	<b>22 716,02</b>	<b>744,20</b>
<i>OMR : ordures ménagères résiduelles</i> <i>OMA : ordures ménagères assimilées : OMR + COLLECTE SELECTIVE</i> <i>DMA : déchets ménagers assimilés : OMA + DECHETERIES + COLLECTES SPECIFIQUES</i>				
<i>POPULATION 2016</i>	30472			
<i>POPULATION 2017</i>	30524			

Les tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés sont restés stables entre 2016 et 2017 (+2,22%). La variation repose essentiellement sur les tonnages de déchèteries.

## II. INDICATEURS TECHNIQUES

### 1. Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges collecte les ordures ménagères résiduelles (OMR) des 56 communes de son territoire. Pour les 25 communes de l'ex-CCNSG soit une population de 15 752 habitants, la collecte s'effectue en régie et pour les 31 communes des ex-CCGC et ex-CCSD, soit une population de 14 772 habitants, la collecte s'effectue en prestation de service.

*A noter : Périmètre géographique de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges en annexe 1.*

La fréquence de collecte est d'**une fois par semaine pour toutes les communes**. Seuls les bacs professionnels et les sacs prépayés des rues de l'hypercentre ville de Nuits Saint Georges sont collectés 2 fois par semaine.

Trois terrains de camping situés à Chamboeuf, Quincey et Prêmeaux-Prissey, ouverts en saison, sont collectés une fois par semaine.

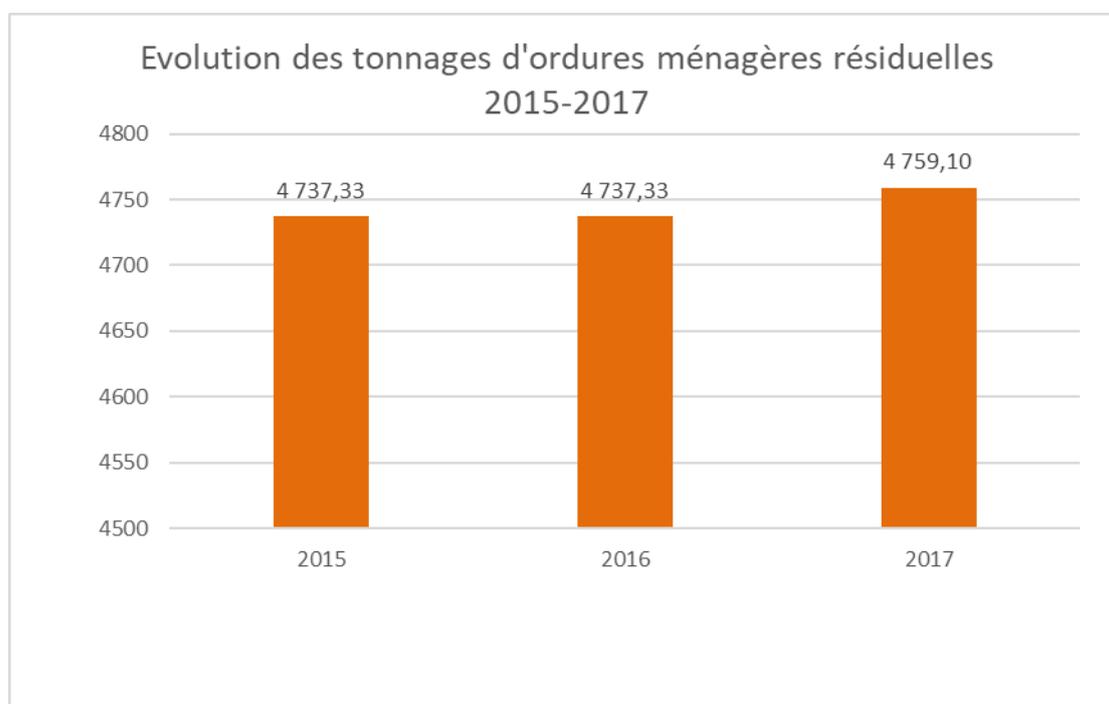
L'intégralité du traitement est confié à Dijon Métropole où les ordures ménagères sont incinérées.



	Population desservie	Quantités collectées	
		Tonne	kg/hab./an
Collecte des OMR en porte à porte	30 524	4 759,10	155,91

En 2017, 4 759,10 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit un ratio de 155,91 kg par habitant. Les ratios relatifs aux OMR restent stables par rapport à 2015 et 2016 (4 737,33 tonnes soit 155kg/hab).

Les déchets assimilables aux déchets ménagers provenant des artisans, commerçants ou viticulteurs sont pris en charge par le service dans le cadre des tournées de collecte classiques.



Les tonnages d'ordures ménagères sont stables. L'évolution entre 2015 et 2017 représente +0,45%.

## 2. La collecte sélective

La collecte sélective des déchets recyclables est réalisée en Points d'Apport Volontaire (PAV) sur l'ex-CCNSG et CCGC. Elle est réalisée en porte-à-porte pour les communes de l'ex-CCSD.



Un réseau de 79 Points Propres (soit 307 colonnes aériennes), répartis sur 47 communes (ex-CCGC et ex-CCNSG) accueille les emballages recyclables (métaux, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique), les emballages en verre et les papiers.

Un réseau de 19 Points Propres (soit 28 colonnes aériennes) répartis sur 9 communes (ex-CCSD) accueille les emballages en verre uniquement.

**A noter : Implantation des conteneurs par commune en annexe 2, 3 et 4.**

La collecte et le tri des matériaux sont réalisés en prestation de service. De nouveaux marchés intégrant l'ensemble du territoire ont été passés fin 2017 pour une application dès 2018.

**a) Les emballages recyclables (cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages acier et aluminium)**

**En apport volontaire :**

Les emballages sont collectés par l'entreprise Bourgogne Recyclage (prestataire désigné dans le cadre de la procédure des marchés publics) sur l'ex-CCNSG et par l'entreprise Gachon pour l'ex-CCGC. Les déchets collectés sont acheminés aux centres de tri de Travoisy situés à Ruffey les Beaune et à Dijon, où ils sont triés et mis en balles avant expédition vers les filières de recyclage désignées par Citéo (ex-Eco Emballages).

	Population desservie	Tonnes collectées	kg/hab./an
<b>Emballages</b>	25 111	791,14	31,51



*\*A noter : les quantités collectées correspondent aux quantités facturées tandis que les quantités recyclées correspondent aux quantités acheminées vers les filières sans compter les refus de tri ni les freintes.*

**En porte-à-porte :**

Les emballages sont collectés en mélange avec les papiers, journaux-magazines, sur l'ex-CCSD, dans des bacs individuels par SUEZ. Les déchets collectés sont acheminés au centre de tri de Dijon Métropole.

	Population desservie	Tonnes collectées	kg/hab./an
<b>Multimatériau x (emballages et papiers)</b>	5 413	323,00	59,67



Pour assurer un suivi régulier de la qualité du tri des emballages collectés en porte-à-porte ou en apport volontaire, dix huit caractérisations ont été réalisées en 2017 ; un échantillon de déchets (d'un poids minimum de 35 kg) est prélevé à l'arrivée du camion au centre de tri et déposé sur une table de tri.

Chaque matériau est séparé manuellement, déposé dans un bac roulant puis pesé, y compris les erreurs de tri (refus). On obtient ainsi les tonnages et pourcentages de déchets par matériau.

\*\*\*\*\*

**FOCUS SUR LES REFUS DE TRI EN APPORT VOLONTAIRE ET EN PORTE-A-PORTE :**

*En apport volontaire, les refus de tri représentent 12 kg/hab tandis qu'en porte-à-porte ils représentent 7kg/hab.*

*Le coût global des refus de tri en 2017 s'élève à environ **184 000 €** soit 6 €/habitant tout secteur confondu. Il s'agit des indésirables qui n'ont pas suivi la bonne filière de traitement et qui ont été déposés dans les emballages recyclables.*

*Si ces déchets indésirables avaient suivi la filière normale de traitement et avaient été incinérés avec les ordures ménagères, les coûts auraient été de **25 000 €** environ.*

**Parmi les refus de tri on distingue des erreurs récurrentes :**

- ↪ les erreurs classiques de tri c'est-à-dire des déchets mal triés non recyclables à l'heure actuelle : pots de yaourt, barquette plastique et polystyrène, film plastique ;
- ↪ des erreurs de flux : verre, papiers ;
- ↪ beaucoup d'incivilités, à savoir des déchets qui devraient être déposés en déchèteries (gros cartons, grillage, vêtements, bâche plastique, papier peint, bois, appareils électriques, objets divers ...) et beaucoup d'ordures ménagères.

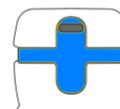
\*\*\*\*\*

**b) Les papiers**

**En apport volontaire :**

Les papiers sont collectés par l'entreprise Bourgogne Recyclage (prestataire désigné dans le cadre de la procédure des marchés publics) sur l'ex-CCNSG et par l'entreprise Gachon pour l'ex-CCGC. Les déchets collectés sont acheminés dans les mêmes centres de tri que les emballages, à savoir Travoisy à Ruffey-les-Beaune pour l'ex-CCNSG et Dijon pour l'ex-CCGC.

	Population desservie	Tonnes collectées	kg/hab./an
<b>Papiers</b>	25 111	723,48	28,81



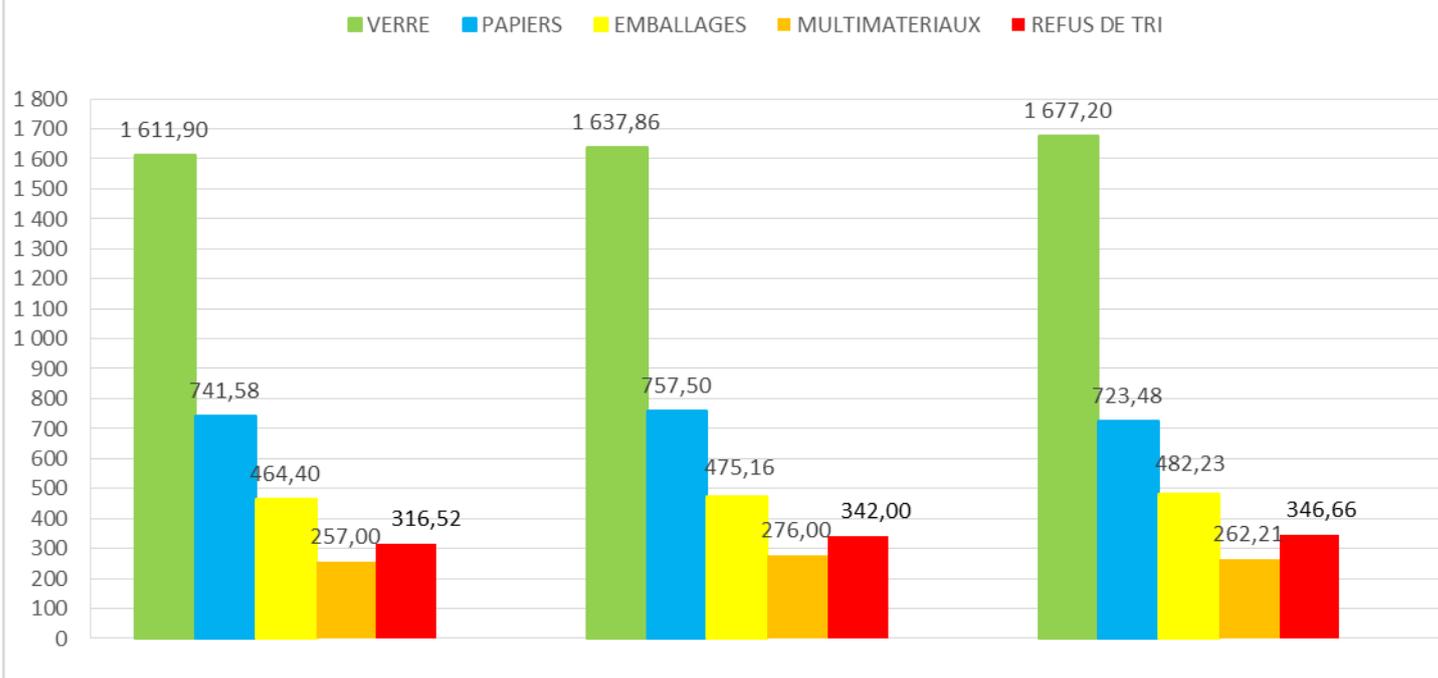
**c) Le verre**

Le verre, collecté par l'établissement Gachon sur l'intégralité du territoire, est acheminé directement à la verrerie de Saint Gobain Emballages à Chalon sur Saône. Il est alors trié, débarrassé de ses impuretés, broyé, pour être recyclé dans les fours verriers.

	Population desservie	Tonnes collectées	kg/hab./an
<b>Verre</b>	30 524	1677,20	54,95

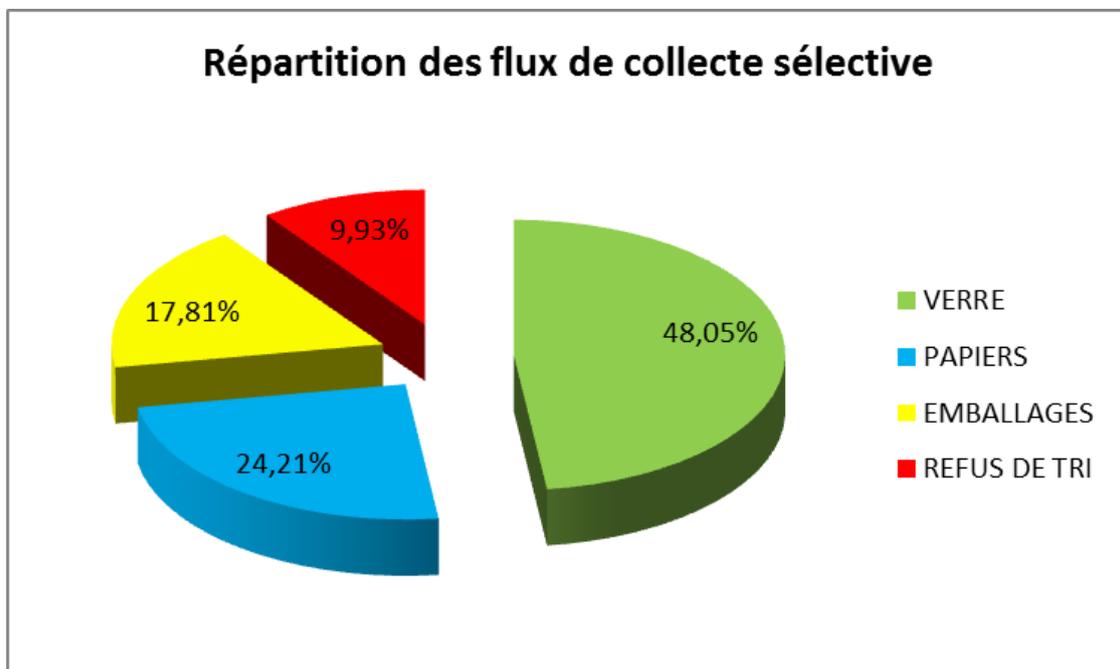


## Evolution des tonnages de collecte sélective en Point d'Apport Volontaire et en Porte-à-Porte 2015-2017



En 2017, **3 491,78 tonnes** de déchets recyclables ont été collectés en apport volontaire et en porte-à-porte soit **114,39 kg par habitant** dont 346,66 tonnes de refus de tri (emballages apport volontaire et porte-à-porte) représentant 11,35 kg par habitant.

A noter, sur 346,66 tonnes de refus de tri, 308,91 tonnes soit 89,11% sont issus de l'apport volontaire et 37,75 tonnes soit 10,89% du porte-à-porte.



Sur l'ensemble de la collecte sélective, tous matériaux confondus, les ratios collectés se répartissent en 48,05% de verre, 24,21% de papier, 17,81% d'emballages et 9,93% de refus de tri (déchets indésirables collectés avec les emballages en PAP ou AV).

D'une manière générale, les tonnages de refus de tri sont supérieurs en apport volontaire en raison des incivilités récurrentes.

### 3. Les déchets des déchèteries

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges regroupe cinq déchèteries situées à Brochon, Saulon-la-Chapelle, Quincey, Flagey Echezeaux et Nuits-Saint-Georges. Les habitants du territoire ont accès aux cinq déchèteries sans différenciation.

*A noter : Horaires d'ouverture des déchèteries en annexe 5.*

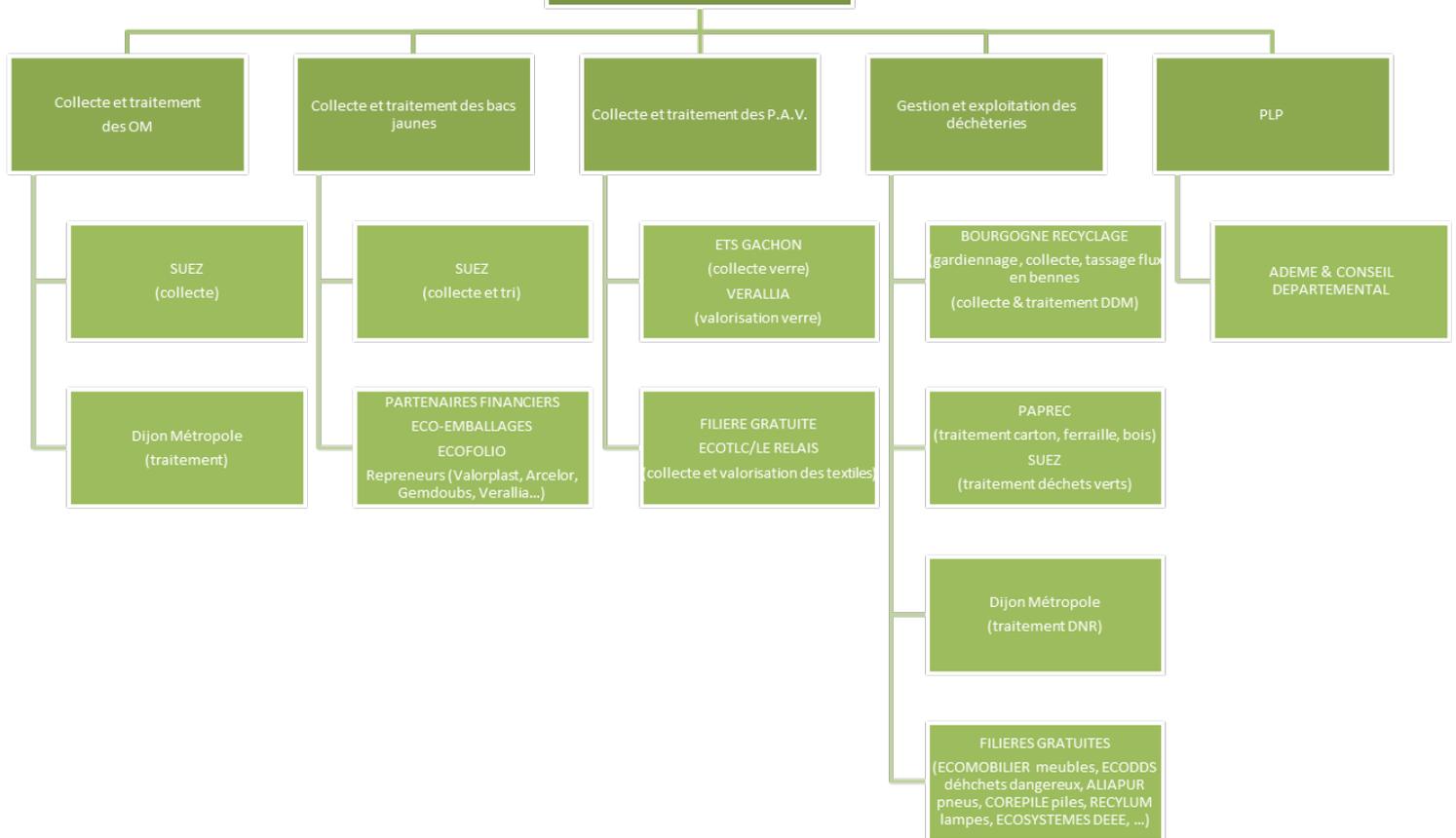
#### a) Collecte et traitement des déchets

Selon le secteur, l'exploitation des déchèteries s'effectue soit en régie (ex-CCNSG) soit en prestation de service (ex-CCGC et ex-SSCD).

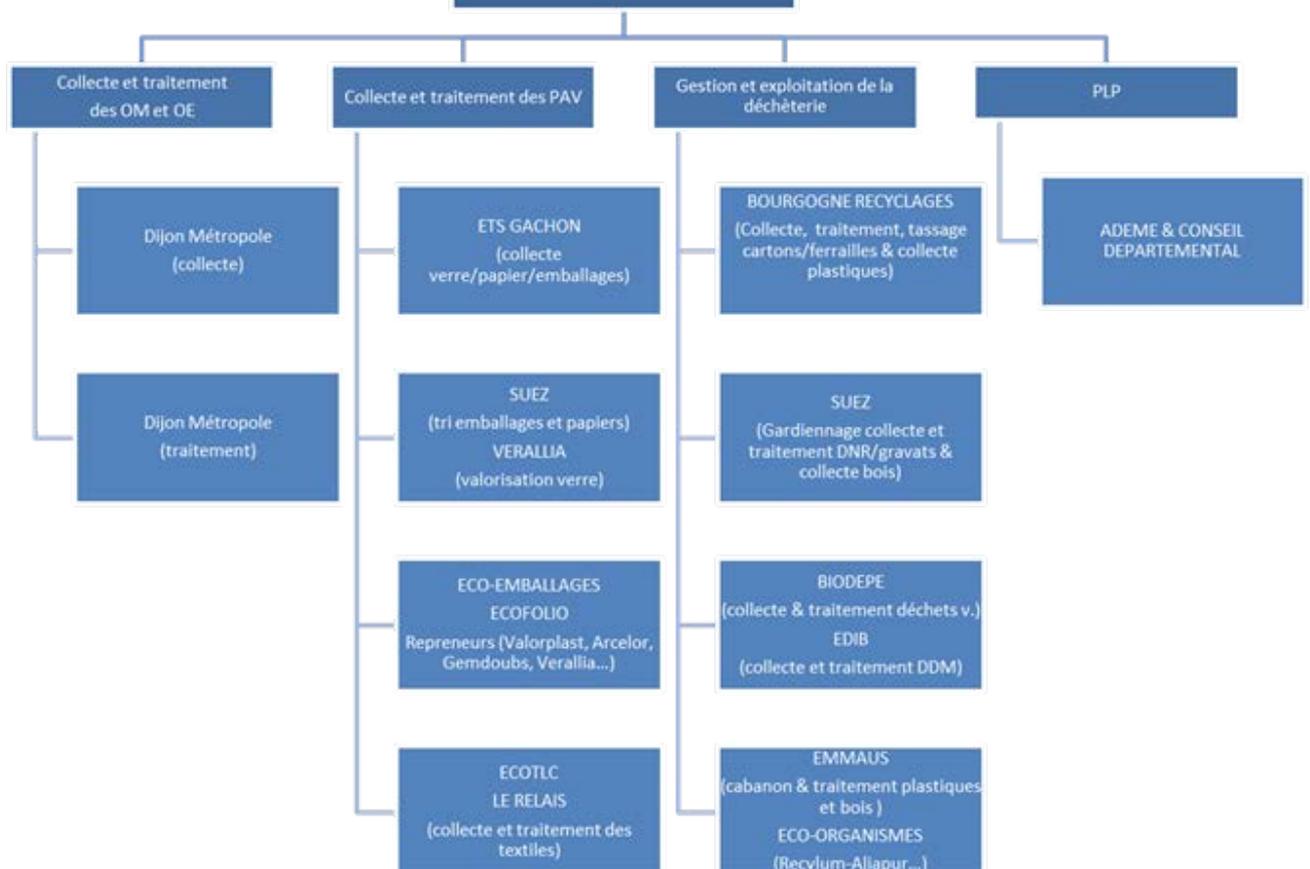
Durant cette année de transition faisant suite à la fusion, les déchèteries ont continué à fonctionner avec des règlements différents et des contrats de prestations différents avec pour projet de commencer d'harmoniser les pratiques dès 2018.

Ci-dessous le détail de l'organisation des prestations (régie ou prestation de service) par ancien territoire :

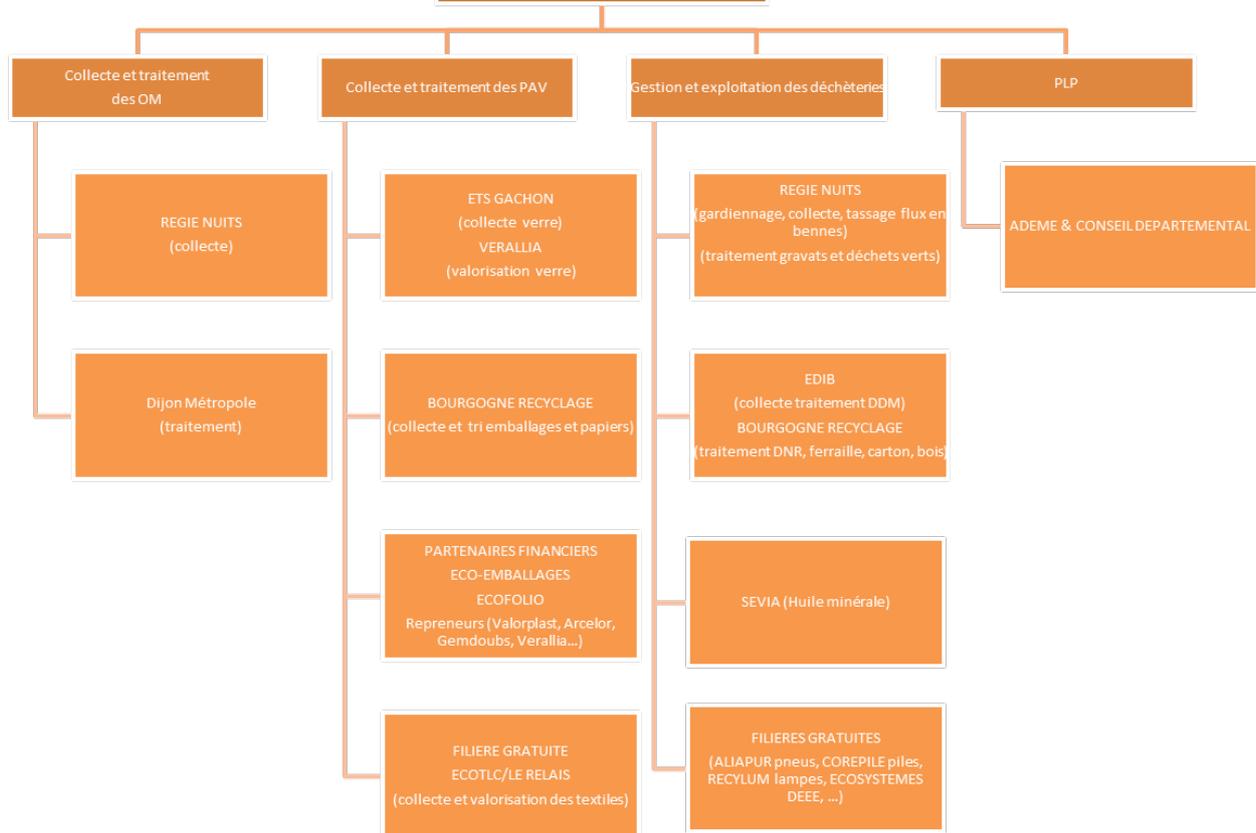
# Ex-CC du Sud Dijonnais



# Ex-CC de Gevrey-Chambertin



# Ex-CC de Nuits-Saint-Georges



## b) Les tonnages

	Bois	Cartons	Déchets Non recyclables	Ferraille	Gravats	Végétaux	DDM*	DEEE*	Autres**	Ameublement	Benne plastiques	Cabanon Emmaus	TLC	TOTAL
DECHETTERIE DE NUITS SAINT GEORGES	470,060	134,760	878,320	167,120	1020,000	1905,700	35,295	94,924	63,308					4769,487
DECHETTERIE DE QUINCEY	129,520	43,280	232,420	61,220	628,800	1204,600	14,966	60,421	55,941					2431,168
DECHETTERIE DE FLAGEY ECHEZEUX	99,800	22,820	140,840	24,180	542,400	1024,100	11,136	29,099	24,589					1918,964
DECHETTERIE DE SAULON	147,970	55,734	319,000	52,420	654,840	776,900	14,628	43,046	10,120	41,480				2116,138
DECHETTERIE DE BROCHON	359,850	130,620	432,160	120,320	870,830	691,340	19,843	64,377	9,403		59,560	7,667		2765,970
<b>TOTAL (Tonnes)</b>	<b>1207,200</b>	<b>387,214</b>	<b>2002,740</b>	<b>425,260</b>	<b>3716,870</b>	<b>5602,640</b>	<b>95,868</b>	<b>291,867</b>	<b>163,361</b>	<b>41,480</b>	<b>59,560</b>	<b>7,667</b>	<b>116,750</b>	<b>14118,477</b>
<b>Ratio (kg/habitant)</b>	<b>39,549</b>	<b>12,686</b>	<b>65,612</b>	<b>13,932</b>	<b>121,769</b>	<b>183,549</b>	<b>3,141</b>	<b>9,562</b>	<b>5,352</b>	<b>1,359</b>	<b>1,951</b>	<b>0,251</b>	<b>3,825</b>	<b>462,537</b>

\* DEEE : déchets d'équipements électriques électroniques

\* DDM : déchets dangereux des ménages

**\*\*Autres :**

	Pneus	Huile vidange	Piles	Ampoules et néons	TOTAL
DECHETTERIE DE NUITS SAINT GEORGES	12,943	49,500	0,865	0,727	63,308
DECHETTERIE DE QUINCEY	10,460	45,000	0,481	0,277	55,941
DECHETTERIE DE FLAGEY ECHEZEAUX	5,390	18,900	0,299	0,452	24,589
DECHETTERIE DE SAULON	5,570	4,000	0,550	0,083	10,120
DECHETTERIE DE BROCHON	6,080	3,000	0,323	0,254	9,403
<b>TOTAL (Tonnes)</b>	<b>40,443</b>	<b>120,400</b>	<b>2,518</b>	<b>1,793</b>	<b>163,361</b>
<b>Ratio (kg/habitant)</b>	<b>1,325</b>	<b>3,944</b>	<b>0,082</b>	<b>0,059</b>	<b>5,352</b>

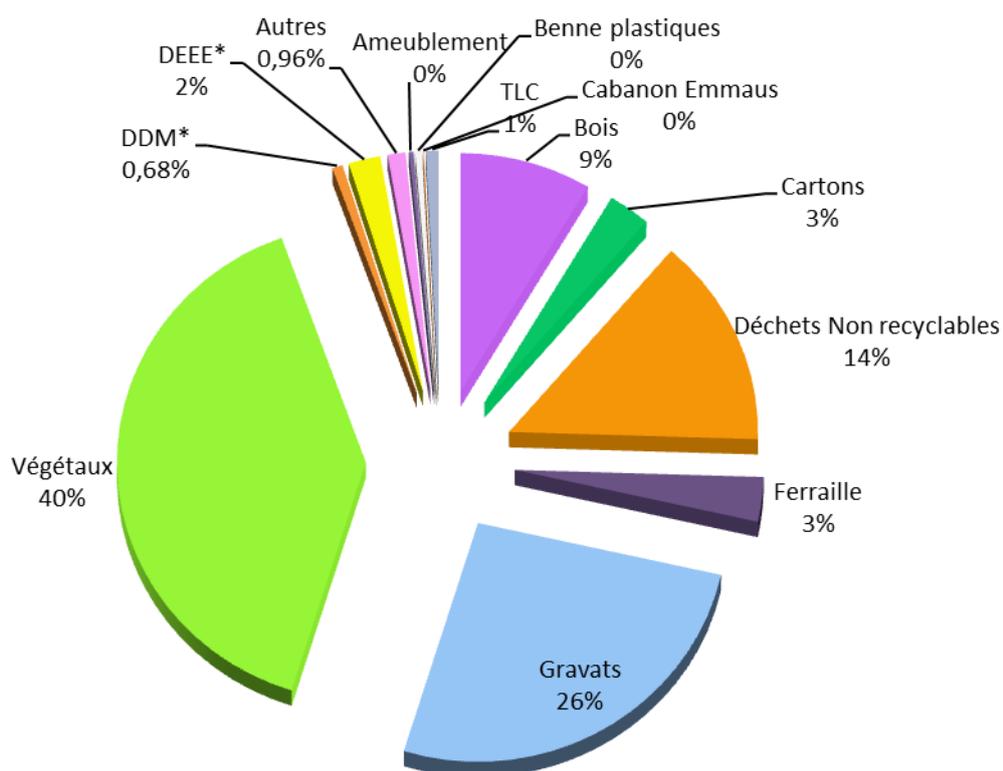
**\*Détail des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques, Electroniques) :**

Les DEEE sont séparés en 4 catégories :

- GEMF : gros électroménagers froids (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs...)
- GEM HF : gros électroménagers hors froid (cuisinières, lave linge, hottes aspirantes, sèche linge...)
- PAM : petits appareils en mélange (sèche cheveux, fer à repasser, aspirateur, téléphones...)
- ECRANS : téléviseurs, ordinateurs portables, écrans informatiques...

	GEMHF	GEMF	Ecrans	PAM	Total
DECHETTERIE DE NUITS SAINT GEORGES	32,70	16,06	10,88	35,29	94,92
DECHETTERIE DE QUINCEY	23,53	10,74	7,15	19,00	60,42
DECHETTERIE DE FLAGEY ECHEZEAUX	10,09	5,96	3,38	9,67	29,10
DECHETTERIE DE SAULON	12,78	8,11	6,80	15,36	43,05
DECHETTERIE DE BROCHON	19,54	12,43	7,62	24,79	64,38
<b>Total</b>	<b>98,63</b>	<b>53,31</b>	<b>35,82</b>	<b>104,11</b>	<b>291,87</b>

## Répartition des tonnages de déchèteries en 2017



Les quatre flux représentant 90% des apports sont les végétaux (40%), les gravats (27%), les déchets non recyclables (14%) et le bois (9%).

A noter : les flux de déchets verts et gravats collectés par la régie ne sont pas pesés. Les valeurs sont issues de la conversion de volumes en tonnes. Ces valeurs restent ainsi approximatives.

## Exutoires de traitement/valorisation par flux en 2017

	Typologie Déchets	Type de traitement/valorisation		Prestataire de traitement/valorisation
		Traitement	Valorisation	
<b>DECHETERIES</b>	DNR		Incinération / Valorisation énergétique	CSR Bourgogne recyclage UIOM Dijon
	Gravats	Enfouissement		ISDI Drambon / ISDI Nuits
	Ferraille		Recyclage	Bourgogne recyclage Ruffey / Paprec
	Carton		Recyclage	Bourgogne recyclage Ruffey / Paprec
	Plastique		Recyclage / Valorisation matière	Emmaus Norges
	Déchets Dangereux des Ménages		Valorisation matière / Valorisation énergétique / Recyclage	EDIB Longvic
	Déchets verts		Compostage / Co-compostage	BIODEPE Gevrey-Chambertin / STEP Quincey et Flagey
	Bois		Valorisation matière / Valorisation énergétique / Recyclage	Paprec / Bourgogne recyclage / Emmaus
	Meubles		Valorisation matière / Valorisation énergétique	CSR Bourgogne recyclage
	Ressourcerie		Réemploi	Emmaus Norges
	Pneus		Valorisation matière / Valorisation énergétique	Transports Cassiers / ALIAPUR
	Huile de vidange		Valorisation matière / Valorisation énergétique	SEVIA / SUEZ
	DEEE		Valorisation matière / réemploi	ENVIE Longvic
	Piles		Recyclage / Valorisation énergétique	COREPILE
	Lampes		Recyclage / Valorisation matière	RECYLUM
	Vêtements		Réemploi / recyclage	LE RELAIS Bourgogne
<b>OM</b>	Ordures ménagères		Incinération / Valorisation énergétique	UIOM Dijon
<b>TRI</b>	Bouteilles plastique PET/PEHD		Recyclage	VALORPLAST
	Briques alimentaires ELA 5.03		Recyclage	REVIPAC
	Emballages aluminium		Recyclage	AFFIMET
	Emballages acier		Recyclage	ARCELOR
	Emballages ménagers recyclables EMR 5.02		Recyclage	REVIPAC
	Papiers 1.11		Recyclage	NORSKE SKOG Golbey
	Verre		Recyclage	SOLOVER

### **Cas des déchets verts et gravats traités en régie sur l'ex-CCNSG :**

Les déchets végétaux sont broyés, mélangés aux boues des stations d'épuration de Quincey et Flagey puis transformés en compost. Le compost obtenu est alors épandu en agriculture sur les parcelles du plan d'épandage suivi en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Cote d'Or. Cet épandage est strictement réglementé.

Les gravats sont enfouis sur l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) située à proximité de la déchèterie de Nuits Saint Georges.

## Accès des professionnels aux déchèteries :

Pour les professionnels (déchets des artisans et commerçants), l'accès se fait par présentation d'une carte de déchèterie « professionnels ».

Les dépôts des professionnels sont payants sauf pour les filières gratuites (carton, ferraille, piles, batteries, D3E, ampoules/néons...).

En 2017, chaque ex-territoire a gardé son mode de facturation en attendant l'harmonisation du règlement et des tarifs.

### 4. Déchets d'activités de soins à risques infectieux des ménages (DASRI)

Les personnes en auto-traitement produisant des DASRI peuvent s'orienter vers différents points de collecte :



- La borne de collecte des DASRI située rue du Docteur Louis Legrand à Nuits-Saint-Goerges (opérationnelle depuis le 5 mai 2008). Cette borne automatique, fonctionnelle 24h sur 24 et 7 jours sur 7, accueille les boîtes contenant les aiguilles, bandelettes et autres déchets souillés des personnes en auto-traitement.

La borne est collectée par « La Collecte Médicale » missionnée par l'éco-organisme DASTRI agréé par les pouvoirs publics. Ces déchets sont incinérés à l'usine d'incinération du Grand Dijon.

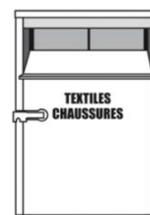
- La pharmacie Lignot à Couchey.
- La pharmacie des Tilleuls à Aiserey (la plus proche du secteur de l'ex-CCSD)

En 2017, 485,43 kg ont été collectés à la borne de Nuits-Saint-Georges (données non accessibles pour les quantités collectées en pharmacie).

### 5. Textiles, linges de maison, chaussures (TLC)

17 bornes de collecte des TLC sont réparties sur le territoire de la Communauté de communes :

- 1 sur la déchèterie de Flagey Echezeaux ;
- 1 sur la déchèterie de Nuits Saint Georges ;
- 1 sur la déchèterie de Quincey ;
- 3 sur le parking de Carrefour Market à Nuits Saint Georges.
- 1 à l'Etang-Vergy
- 1 à Chambolle-Musigny
- 2 à Gevrey-Chambertin
- 3 à Brochon dont 2 Parking du Super U
- 1 à Fixin
- 1 à Saulon-la-rue
- 1 à Saulon-la-Chapelle
- 1 à Corcelles-les-Cîteaux



Les conteneurs sont mis à disposition gratuitement par le prestataire de collecte Le Relais Bourgogne situé à Crissey (71100).

	TLC 2017 (tonnes)
<b>Nombre de points d'apport volontaire</b>	<b>12</b>
<b>Nombre de colonnes</b>	<b>17</b>
<b>Population de référence ECO TLC</b>	<b>29 762</b>
<b>TOTAL collecté (Tonnes)</b>	<b>116,75</b>
<b>Ratio (kg/hab./an)</b>	<b>3,920</b>

## 6. Redevance incitative

Les trois Communautés de communes qui ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avaient toutes déjà adopté un mode de financement du service public de prévention et de gestion des déchets par la redevance incitative avec des conditions d'application et des règlements de service plus ou moins différents.

Au démarrage de la fusion, les budgets de l'ex-SD et l'ex-GC ont pu fusionner. Le budget de l'ex-CCNSG, en raison de l'assujettissement à la TVA, est resté distinct.

En 2017, chaque ancien territoire a fonctionné selon son propre modèle de facturation, une harmonisation étant longue à préparer et ne pouvant s'opérer en cours d'année.

Ainsi, toute l'année 2017 a permis de préparer les changements en vue d'engager l'harmonisation des pratiques et des tarifs à compter de 2018. Des délibérations importantes ont été prises en fin d'année 2017 pour fixer des grilles tarifaires encore territorialisées en raison de niveaux de services différents et de l'application de la TVA.

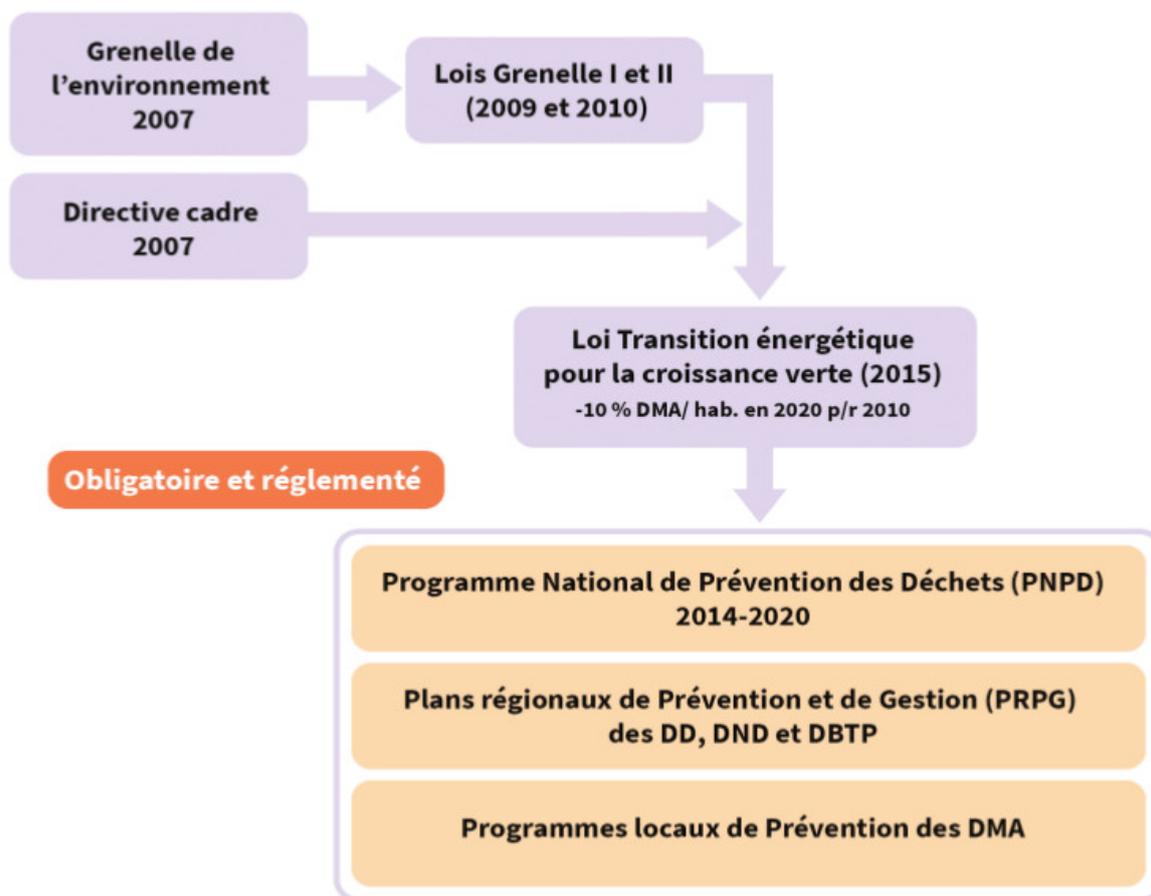
Pour chaque territoire la redevance incitative était constituée d'une part fixe et d'une part variable, avec un nombre de levées incluses dans le forfait différent pour l'ex-CCNSG qui en comptait 18 contre 12 pour l'ex-CCSD et l'ex-CCGC.

En raison de la fusion, les tarifs sont restés inchangés entre 2016 et 2017 sur chaque territoire.

## 7. Programme local de prévention

L'année 2017 a été l'année de transition entre le **Programme Local de Prévention des Déchets (PLP)**, soutenu par l'ADEME et le Département de la Côte d'or, et le PLPDMA réglementaire.

### Cadre normatif synoptique



Source : Formation «Animer et coordonner un PLPDMA», ADEME (2017)

Le PLPDMA réglementaire a de nouveaux objectifs de réduction des déchets qui doivent être compatibles avec ceux de la Région :

Objectifs du PRPGD BFC	2010	2017	EVOLUTION 2010/2017		OBJECTIF 2010/2025		OBJECTIF 2010/2031	
	CCGCNSG	CCGCNSG	T	%	T à atteindre	%	T à atteindre	%
Omr	7 389,23	4 759,10	- 2 630,13	-35,59	6 280,85	-15	5 911,38	-20
emb	464,24	799,74	335,50	72,27	394,61		371,39	
verre	1 438,10	1 677,20	239,10	16,63	1 222,39		1 150,48	
papier	906,05	923,34	17,29	1,91	770,14		724,84	
Déchèterie avec gravats	10 894,34	14 118,47	3 224,13	29,59	9 260,19		8 715,47	
<b>DMA</b>	<b>21 091,96</b>	<b>22 277,85</b>	<b>1 185,89</b>	<b>5,62</b>	<b>17 928,17</b>		<b>16 873,57</b>	
<b>Déchets collectés en déchèteries</b>								
Déchets verts	4 031,08	5 602,64	1 571,56	38,99	3 345,80	-17	2 217,09	-45
Encombrants : dnr+mobilier+emmaus	1 955,32	2 051,89	96,57	4,94	1 290,51	-34	1 212,30	-38
Inertes : gravats	3 172,39	3 716,87	544,48	17,16	2 759,98	-13	2 759,98	-13

Pour ce faire, plusieurs thématiques ont été abordées auprès des habitants, collectivités et professionnels durant l'année 2017 :

Thématiques	Actions en 2017
Sensibilisation du grand public	Proposition de visites des sites : Incinérateur, INFINEO, BLODEPE, Emmaüs Norge, Envie + 30 foyers Diffusion du film « Demain » + 30 foyers Participation au Festival Nature + 100 foyers «# Les Tutos » Tournage et diffusion des premiers + 3600 vues Caractérisation des Omr Gobelets CCGCNSG
Sensibilisation du public scolaire	Animation d'un atelier réduction des déchets Réalisation de Cookies avec les RAM de NSG, Gilly, Villars et Noiron.40 foyers sensibilisés et 20 Ass Mat
Eco-consommation	35 Commerces Eco-responsables en centre ville NSG 150 visites chez les commerçants
Eco-exemplarité de la collectivité	Travail sur l'entretien des bâtiments avec des produits plus sains (formation + protocoles + tests bacterio )
Promotion du compostage individuel	90 Vente de composteurs auprès des particuliers 90 foyers formés au compostage
Mise en place du compostage partagé	Suivi des sites déjà en place + jardin familiaux de la Berchère et de la gendarmerie à NSG
Mise en place de compostage en restauration collective	Formation Husson traiteur à Gilly
Promotion de l'utilisation des changes lavables et des produits plus durables	Création et constitution des « kits nouveaux arrivants » (guides pratiques : prévention et RI, coton démaquillant, débarbouillette, lave sol savon noir, stop pub, recettes de cuisine de restes). +500 kits
Lutte contre le gaspillage alimentaire	Gourmet Bag, 3 restaurateurs à NSG, 200 Gourmet Bag distribués
Promotion du réemploi, de la réparation	Plateforme de dépôts de branchages
Promotion de l'utilisation de produits moins dangereux	Animations d'ateliers : fabrication des produits ménagers, cosmétiques, cuisine des trésors de la cuisine

***A noter : Les documents de communication relatifs aux actions de Prévention en annexe 7.***

### III. INDICATEURS FINANCIERS

#### 1. BUDGET ex-CCSD et ex-CCGC

##### a) Dépenses et recettes de fonctionnement

CHARGES en € TTC		2017
<b>11</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	
	Carburant	742,07 €
	Matériels et fournitures (dont composteurs)	8 849,78 €
	Prestataires collecte, tri, traitement déchets PAV, déchèteries	1 120 217,39 €
	Maintenance	26 087,76 €
	Remboursement de frais (participation budget principal, SMET, PLP, ...)	46 247,82 €
	Divers (électricité, fournitures, assurances...)	9 213,72 €
<b>12</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	172 589,91 €
<b>42</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	143 481,49 €
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	1 410,67 €
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	5 787,22 €
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	3 822,96 €
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES (dont rattachements)</b>		<b>1 538 450,79 €</b>

PRODUITS en € TTC		2017
<b>42</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	29 453,00 €
<b>706</b>	<b>REDEVANCE INCITATIVE</b>	1 197 928,96 €
<b>707</b>	<b>AUTRES VENTES DE PRODUITS</b>	80 568,51 €
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATION (recettes Eco Emballages, EcoFolio...)</b>	210 109,97 €
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES (recettes des filières de reprises des cartons, acier, plastique...)</b>	2 336,98 €
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	3 569,18 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 523 966,60 €</b>

	2017
Nombre d'habitants (ex-CCSD+ex-CCGC)	14 772
<b>COÛT PAR HABITANT</b>	<b>82,08 €</b>

**A noter : Coût par habitant = Total Charges – Total Produits (hors montant RI et excédent)**

**Focus sur les recettes de fonctionnement du budget ex-CCSD et ex-CCGC :**

Détail des produits		2017
<b>REDEVANCE INCITATIVE</b>		<b>1 197 928,96 €</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
<b>CITEO :</b>		
	Acompte T4 2016	27 300,00 €
	Solde 2016 T1 à T4	63 615,71 €
	Soutiens OM 2015	7 062,93 €
	Acompte T1 2017	37 000,00 €
	Acompte T2 2017	37 000,00 €
	Acompte T3 2017	37 000,00 €
<b>ECOMOBILIER :</b>		1 511,86 €
<b>ECODDS :</b>		740,90 €
<b>ECOTLC :</b>		1 435,80 €
<b>OCAD3E :</b>		
	Soutiens T4 2016	1 836,65 €
	Soutiens T3 2016	1 373,22 €
	Soutiens T1 2017	2 103,86 €
	Soutiens T2 2017	932,87 €
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		
	SUEZ	17 029,61 €
	Bourgogne recyclage	16 042,20 €
	Valorplast	11 595,56 €
	REVIPAC	7 061,02 €
	Arcelor Mittal (acier)	1 858,74 €
	Verallia	11 314,79 €
	PAPREC	5 146,17 €
	A rattacher	10 520,42 €

**b) Dépenses et recettes d'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2017
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>21 468,74 €</b>
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>28 085,65 €</b>
40	<b>AMORTISSEMENT SUBVENTIONS</b>	<b>29 453,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>79 007,39 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		2017
10	<b>DOTATIONS , FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	4 350,00 €
40	<b>AMORTISSEMENTS</b>	143 481,49 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>147 831,49 €</b>

## 2. BUDGET ex-CCNSG

### a) Dépenses et recettes de fonctionnement

<b>CHARGES en € TTC</b>		<b>2017</b>
<b>11</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	
	Carburant	2 425,50 €
	Matériels et fournitures (dont composteurs)	41 123,86 €
	Prestataires collecte, tri, traitement déchets PAV, déchèteries	562 600,44 €
	Maintenance	6 226,08 €
	Entretien matériel roulant	55 962,93 €
	Remboursement de frais (budget principal, ...)	225 823,44 €
	Divers (électricité, fournitures, assurances, annonces, )	39 039,54 €
<b>12</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	604 408,69 €
<b>42</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE (dotations aux amortissements)</b>	296 743,70 €
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	1 771,00 €
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	12 756,15 €
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	1 835,38 €
<b>TOTAL DES CHARGES (dont rattachements)</b>		<b>1 850 716,71 €</b>

<b>PRODUITS en € TTC</b>		<b>2017</b>
<b>2</b>	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	754 459,05 €
<b>13</b>	<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	15 099,50 €
<b>701</b>	<b>VENTES PRODUITS FINIS</b>	1 281,55 €
<b>706</b>	<b>REDEVANCE INCITATIVE</b>	1 148 846,06 €
<b>707</b>	<b>AUTRES VENTES DE PRODUITS</b>	86 509,65 €
<b>7084</b>	<b>MISE A DISPOSITION PERSONNEL</b>	1 730,25 €
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATION (recettes Eco Emballages, EcoFolio...)</b>	220 142,86 €
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES (recettes des filières de reprises des cartons, acier, plastique...)</b>	25 843,89 €
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	15 469,05 €
<b>42</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	41 734,22 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 311 116,08 €</b>

	<b>2017 - en HT</b>
Nombre d'habitants (ex-CCNSG)	15 752
<b>COÛT PAR HABITANT</b>	<b>91,60 €</b>

**A noter : Coût par habitant = Total Charges – Total Produits (hors montant RI et excédent)**

**Focus sur les recettes de fonctionnement du budget ex-CCNSG :**

Détail des produits	2017
Redevance incitative	1 148 846,06 €
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
<b>CITEO :</b>	
Solde 2015 T1 à T4	7 675,12 €
Acompte T4 2016	30 000,00 €
Solde 2016 T1 à T4	12 559,86 €
Soutiens recyclage 2016	18 960,67 €
Acompte T1 2017	37 000,00 €
Acompte T2 2017	37 000,00 €
Acompte T3 2017	37 000,00 €
Acompte T4 2017	37 350,00 €
<b>ADEME :</b>	
Programme Local de Prévention 2016	6 123,90 €
Solde 2016 Année 4	24 495,60 €
Aide Financière des OMR	2 856,00 €
Programme Local de Prévention 2017	30 619,50 €
<b>OCAD3E :</b>	
Soutiens T4 2016	2 573,43 €
Soutiens T1 2017	2 643,74 €
Soutiens T2 2017	3 262,41 €
<b>AFFIMET :</b>	
Soutiens métaux non ferreux	641,63 €
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
Bourgogne recyclage (papiers, cartons bruns, ferraille)	61 676,24 €
Valorplast (plastique)	7 054,04 €
REVIPAC (cartonnettes)	8 098,61 €

b) Dépenses et recettes d'investissement

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €HT</b>		<b>2017</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>130 824,18 €</b>
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 910,00 €</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>58 426,42 €</b>
	Aménagements autres terrains	37 008,00 €
	Matériel de bureau et informatique	3 561,42 €
	Autres immobilisations	17 857,00 €
<b>40</b>	<b>AMORTISSEMENT SUBVENTIONS</b>	<b>41 734,22 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>241 894,82 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT en €HT</b>		<b>2017</b>
<b>40</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>296 743,70 €</b>
	Matériel de transport	10 206,77 €
	Frais études	1 158,59 €
	Logiciels	4 738,00 €
	Aménagement terrains	13 598,54 €
	Bâtiments	25 954,98 €
	Aménagements construction sol d'autrui	24 245,98 €
	Installations complexes	878,39 €
	Matériel de transport	82 119,45 €
	Matériel de bureau et informatique	309,80 €
	Autres	133 533,20 €
<b>001</b>	<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>274 130,78 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>296 743,70 €</b>

## IV. ORIENTATIONS POUR 2018

**L'année 2018 sera principalement dédiée à l'harmonisation du service et à l'organisation des tâches de chacun par la mise à jour ou création de fiches de poste pour chaque agent. Dans un contexte de fusion il est nécessaire d'apporter un cadre afin que chacun puisse trouver sa place et travailler plus sereinement.**

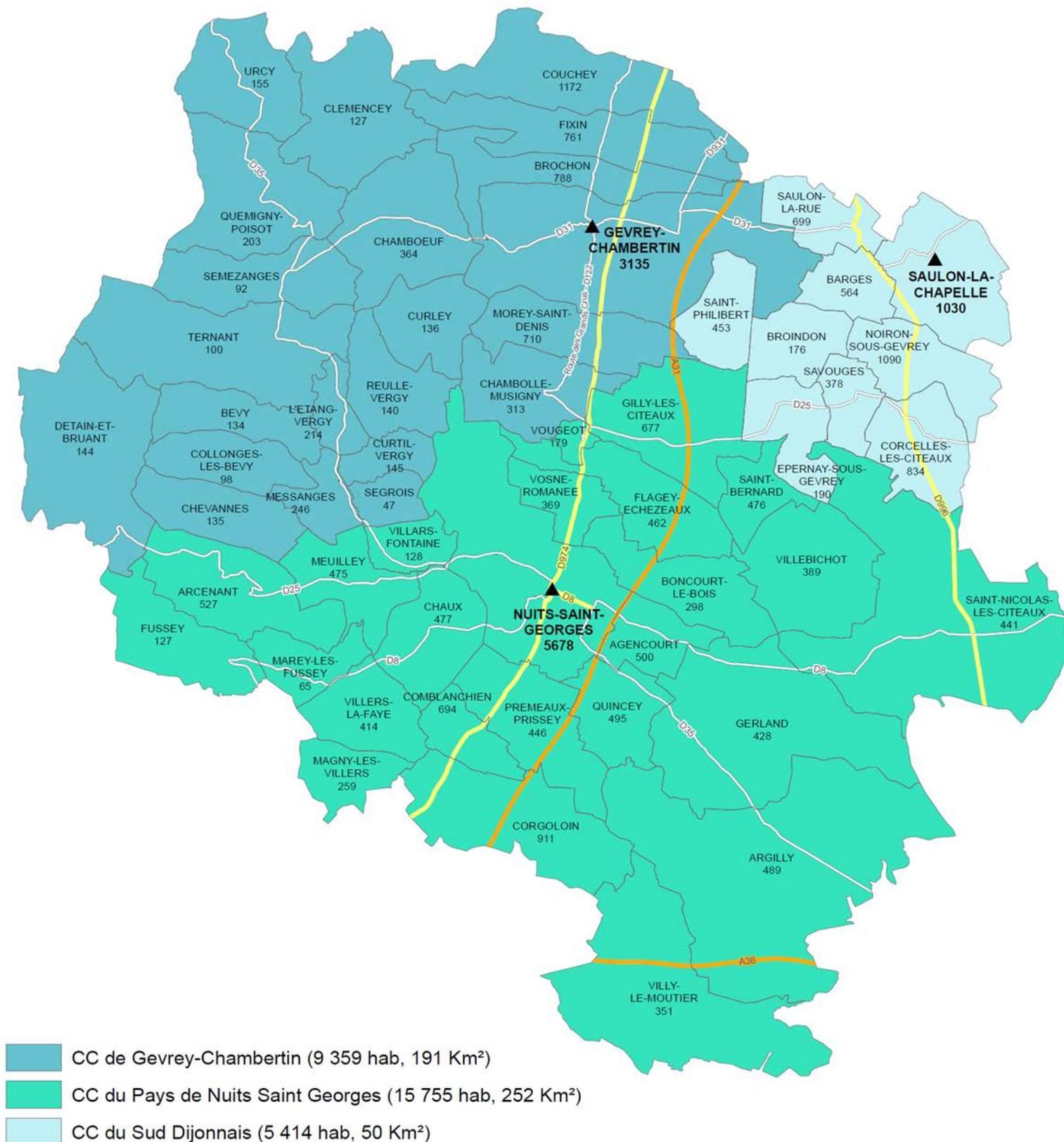
Plus en détails, les projets du service à poursuivre ou engager sur l'année 2018 sont les suivants :

- ✉ Mise en application du nouveau règlement de service commun (nouvelles règles de facturation).
- ✉ Harmonisation de l'état-facture et intégration d'un paramétrage unique avec les nouveaux tarifs 2018.
- ✉ Démarrage des nouveaux marchés de prestation de service sur l'ensemble du territoire (arrêt progressif des derniers marchés territorialisés arrivant à échéance en 2018).
- ✉ Lancement d'une étude comparative en termes de collecte sélective, pour le maintien du double système (PAP/PAV) ou pour le passage en tout PAP.
- ✉ Préparation de la fusion des deux budgets SPIC déchets pour 2019 avec arrêt de la TVA pour le budget de l'ex-CCNSG.
- ✉ Lancement de marchés d'équipement pour la régie (camion de collecte, système embarqué).
- ✉ Développement de nouvelles filières en déchèterie afin d'accentuer davantage la valorisation des déchets.
- ✉ Cartographie et état des lieux du parc de colonnes d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire.
- ✉ Mise à jour du site internet en collaboration avec le service Communication.
- ✉ Rédaction d'un nouveau Programme de Prévention (conditionné aux directives du Programme Régional de Prévention en cours de rédaction et de validation).
- ✉ Poursuite des actions phares et mise en place d'actions en collaboration avec les services communautaires.

## V. ANNEXES

<b><u>ANNEXE 1</u> : PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES.....</b>	<b>p.29</b>
<b><u>ANNEXE 2</u> : IMPLANTATION DES CONTENEURS A VERRE PAR COMMUNE.....</b>	<b>p.30</b>
<b><u>ANNEXE 3</u> : IMPLANTATION DES CONTENEURS A EMBALLAGES PAR COMMUNE.....</b>	<b>p.32</b>
<b><u>ANNEXE 4</u> : IMPLANTATION DES CONTENEURS A PAPIERS PAR COMMUNE.....</b>	<b>p.34</b>
<b><u>ANNEXE 5</u> : HORAIRES DES DECHETERIES.....</b>	<b>p.37</b>
<b><u>ANNEXE 6</u> : EXEMPLE De DOCUMENTS DE COMMUNICATION 2017 (en accompagnement de la facture) .....</b>	<b>p.38</b>
<b><u>ANNEXE 7</u> : DOCUMENTS DE PREVENTION 2017.....</b>	<b>p.39</b>

**ANNEXE 1 : PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**



**ANNEXE 2 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A VERRE PAR COMMUNE****Territoire de l'ex-CC de Gevrey-Chambertin**

<b>Communes</b>	<b>localisation</b>	<b>Nombre conteneurs Verre</b>
<b>BROCHON</b>	en haut (place Weinolsheim)	1
	Lycée Stephen Liegeard	
	Super U	2
	déchèterie	3
<b>FIXIN</b>	Rue des Sarottes	1
	Route des Grands Crus nord cimetière	1
	en bas (rue Jules Ferry)	
	Rue de la Levée	1
<b>COUCHEY</b>	Chemin de la Reculée	1
	centre (place mairie)	1
	cimetière (Route des Gds Crus)	1
<b>CHAMBOLLE MUSIGNY</b>	direction Chamboeuf	1
<b>MOREY ST DENIS</b>	haut	1
	bas	1
	restaurant	1
<b>GEVREY CHAMBERTIN</b>	cimetière	1
	Parking des sœurs	1
	Place des Marronniers	1
	Entrée Rue St Vincent	1
	Avenue de Spy	1
	Place de la Gare	1
<b>BEVY</b>	Entrée Messanges	1
<b>CHAMBOEUF</b>	step	1
	Camping	1
<b>CHEVANNES</b>	sortie direction Meuilley	1
<b>COLLONGES LES BEVY</b>	route de Chevannes	1
<b>CLEMENCEY</b>	route de Chamboeuf	1
<b>CURLEY</b>	décharge	1
<b>CURTIL VERGY</b>	sortie direction Segrois	1
<b>DETAÏN BRUANT</b>	rte entre les 2 villages	1
<b>L'ETANG VERGY</b>	direction Ternant	1
<b>MESSANGES</b>	Route de Bevy D109 A	1
<b>REULLES VERGY</b>	direction Vergy	1
<b>SEGROIS</b>	entrée	1
<b>SEMEZANGES</b>	vers église	1
<b>TERNANT</b>	direction Détain	2
<b>URCY</b>	centre village	1
<b>QUEMIGNY POISOT</b>	direction Urcy	1

## Territoire de l'ex-CC du Pays de Nuits-Saint-Georges

Commune	Adresse	Nombre conteneurs Verre
<b>AGENCOURT</b>	Ancienne route de Quincey	1
<b>ARCENANT</b>	Salle des fêtes	1
	Route de Chevrey	1
<b>ARGILLY</b>	Etang	1
<b>BONCOURT LE BOIS</b>	Salle des fêtes	1
<b>CHAUX</b>	Ancienne station d'épuration	1
<b>COMBLANCHIEN</b>	Mairie	1
	Local pompiers	1
<b>CORGOLOIN</b>	Terrain de sports	1
	Chemin de Monsieur	1
	Cussigny	1
<b>FLAGEY ECHEZEUX</b>	Cimetière	1
<b>FUSSEY</b>	Monument aux morts	1
<b>GERLAND</b>	Cimetière	1
<b>GILLY LES CITEAUX</b>	Zac de Gilly	2
<b>MAGNY LES VILLERS</b>	Ancienne décharge	1
<b>MAREY LES FUSSEY</b>	Monuments aux morts	1
<b>MEUILLEY</b>	Route de Nuits	1
<b>NUITS SAINT GEORGES</b>	Parking carrefour	3
	Rue des blés	1
	Parking st Vincent	2
	Parking ancien Intermarché	3
	Avenue Chamboland	1
	Rue Paul Paqueriaud	1
	Creux de Gilly III	1
	Allée des Cigognes	2
<b>Nuits Saint Georges (Hameau)</b>	Bas du Grepisso	1
<b>PREMEAUX-PRISSEY</b>	Salle des fêtes	2
<b>QUINCEY</b>	Village	1
<b>SAINTE BERNARD</b>	Rue principale	1
<b>ST NICOLAS LES CITEAUX</b>	Terrain de sports	1
	Abbaye de Cîteaux	1
<b>VILLARS FONTAINE</b>	Ancienne décharge	1
<b>VILLEBICHOT</b>	Route de Saint Bernard	1
<b>VILLERS LA FAYE</b>	Atelier Communal	1
<b>VILLY LE MOUTIER</b>	Mairie	1
<b>VOSNE ROMANEE</b>	Route de Flagey	2
<b>VOUGEOT</b>	Piscine	2
<b>Déchèterie Quincey</b>	Chemin de la station	1
<b>Déchèterie Flagey Echezeaux</b>	Rue du Chemin Neuf	1
<b>Déchèterie Nuits St Georges</b>	Route de Chaux	3

## Territoire de l'ex-CC du Sud Dijonnais

Commune	Localisation	Adresse	Nombre conteneurs Verre
<b>BARGES</b>	Salle des Fêtes	Route de Broindon	1
<b>BROINDON</b>	Direction Epernay Sous Gevrey	D 109	1
<b>CORCELLES LES CITEAUX</b>	Arrêt de bus	Route de Seurre D996	1
	Parking salle des fêtes (derrière l'Eglise)	Rue de l'Eglise	1
<b>EPERNAY SOUS GEVREY</b>	direction chamboeuf	Rue d'Amont	1
<b>NOIRON SOUS GEVREY</b>	B1 Supermarché	D 996	1
<b>SAINT PHILIBERT</b>	Atelier Municipal	Rue du Clos	1
<b>SAULON LA CHAPELLE</b>	Place de la mairie	Rue du Foyer	1
	parking salle des Fêtes	Rue du Foyer	1
	Impasse des Thuyas	Rue du Levant	1
	vers ancien stade	Grande Rue	1
		(vers n° 21) Rue du Moulin	1
		(vers n° 31) Rue de la Gare	1
	SNCF	Rue de la Gare	1
	Déchèterie Saulon la Chapelle	D108 K	2
<b>SAULON LA RUE</b>	Parking	(vers n° 105) Route de Dijon	1
<b>SAVOUGES</b>	A l'entrée du chemin rural sortie du village en direction de Noiron	Rue de Noiron	1

**Total des conteneurs en place : 101 unités**

**ANNEXE 3 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A EMBALLAGES PAR COMMUNE****Territoire de l'ex-CC de Gevrey-Chambertin**

<b>Communes</b>	<b>localisation</b>	<b>Nombre conteneurs Emballages</b>
<b>BROCHON</b>	en haut (place Weinolsheim)	1
	Lycée Stephen Liegeard	1
	Super U	2
	déchèterie	1
<b>FIXIN</b>	Rue des Sarottes	1
	Route des Grands Crus nord cimetièr	1
	en bas (rue Jules Ferry)	0
	Rue de la Levée	1
<b>COUCHEY</b>	Chemin de la Reclée	1
	centre (place mairie)	0
	cimetièr (Route des Gds Crus)	1
<b>CHAMBOLLE MUSIGNY</b>	dir chamboeuf	2
<b>MOREY ST DENIS</b>	haut	2
	bas	2
	restaurant	0
<b>GEVREY CHAMBERTIN</b>	cimetièr	2
	Parking des sœurs	1
	Place des Marronniers ( <b>enterré</b> )	1
	Entrée Rue St Vincent	1
	Avenue de Spy ( <b>enterré</b> )	1
	Place de la Gare	1
<b>BEVY</b>	Entrée messanges	1
<b>CHAMBOEUF</b>	step	1
	Camping	1
<b>CHEVANNES</b>	sortie dir. Meuilley	1
<b>COLLONGES LES BEVY</b>	route de chevannes	1
<b>CLEMENCEY</b>	route de chamboeuf	1
<b>CURLEY</b>	décharge	1
<b>CURTIL VERGY</b>	sortie dir. Segrois	1
<b>DETAIN BRUANT</b>	rte entre les 2 villages	1
<b>L'ETANG VERGY</b>	dir. Ternant	1
<b>MESSANGES</b>	Route de Bevy D109 A	1
<b>REULLES VERGY</b>	dir. Vergy	1
<b>SEGROIS</b>	entrée	1
<b>SEMEZANGES</b>	vers église	1
<b>TERNANT</b>	dir. Détain	1
<b>URCY</b>	centre village	1
<b>QUEMIGNY POISOT</b>	dir. Urcy	1

## Territoire de l'ex-CC du Pays de Nuits-Saint-Georges

Commune	Adresse	Nombre conteneurs
<b>AGENCOURT</b>	Ancienne route de Quincey	2
<b>ARCENANT</b>	Salle des fêtes	2
	Route de Chevrey	2
<b>ARGILLY</b>	Etang	2
<b>BONCOURT LE BOIS</b>	Salle des fêtes	2
<b>CHAUX</b>	Ancienne station d'épuration	2
<b>COMBLANCHIEN</b>	Mairie	2
	Local pompiers	2
<b>CORGOLOIN</b>	Terrain de sports	2
	Chemin de Monsieur	2
	Cussigny	1
<b>FLAGEY ECHEZEUX</b>	Cimetière	2
<b>FUSSEY</b>	Monument aux morts	1
<b>GERLAND</b>	Cimetière	2
<b>GILLY LES CITEAUX</b>	Zac de Gilly	3
<b>MAGNY LES VILLERS</b>	Ancienne décharge	2
<b>MAREY LES FUSSEY</b>	Monuments aux morts	1
<b>MEUILLEY</b>	Route de Nuits	2
<b>NUITS SAINT GEORGES</b>	PARKING CARREFOUR	6
	RUE DES BLES	2
	PARKING ST VINCENT	3
	PARKING ANCIEN INTERMARCHE	4
	Avenue Chamboland	2
	Rue Paul Paqueriaud	2
	Creux de Gilly III	2
	Allée des Cigognes	5
<b>Nuits Saint Georges (Hameau de Concoeur)</b>	BAS DU GREPISSO	2
<b>PREMEAUX-PRISSEY</b>	Salle des fêtes	2
<b>QUINCEY</b>	Village	2
<b>SAINTE BERNARD</b>	Rue principale	2
<b>ST NICOLAS LES CITEAUX</b>	Terrain de sports	2
	Abbaye de Cîteaux	1
<b>VILLARS FONTAINE</b>	Ancienne décharge	1
<b>VILLEBICHOT</b>	Route de Saint Bernard	2
<b>VILLERS LA FAYE</b>	Atelier Communal	2
<b>VILLY LE MOUTIER</b>	Mairie	2
<b>VOSNE ROMANEE</b>	Route de Flagey	2
<b>VOUGEOT</b>	Piscine	2
<b>Déchèterie Quincey</b>	Chemin de la station	2
<b>Déchèterie Flagey Echezeaux</b>	Rue du Chemin Neuf	2
<b>Déchèterie Nuits St Georges</b>	Route de Chaux	3

**ANNEXE 4 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A PAPIERS PAR COMMUNE****Territoire de l'ex-CC de Gevrey-Chambertin**

<b>Communes</b>	<b>localisation</b>	<b>Nombre conteneurs Papiers</b>
<b>BROCHON</b>	en haut (place Weinolsheim)	1
	Lycée Stephen Liegeard	1
	Super U	2
	déchèterie	1
<b>FIXIN</b>	Rue des Sarottes	1
	Route des Grands Crus nord cimetière	1
	en bas (rue Jules Ferry)	0
	Rue de la Levée	1
<b>COUCHEY</b>	Chemin de la Reculée	1
	centre (place mairie)	0
	cimetière (Route des Gds Crus)	1
<b>CHAMBOLLE MUSIGNY</b>	dir chamboeuf	1
<b>MOREY ST DENIS</b>	haut	1
	bas	1
	restaurant	0
<b>GEVREY CHAMBERTIN</b>	cimetière	1
	Parking des sœurs	1
	Place des Marronniers ( <b>enterré</b> )	1
	Entrée Rue St Vincent	1
	Avenue de Spy ( <b>enterré</b> )	1
	Place de la Gare	1
<b>BEVY</b>	Entrée messanges	1
<b>CHAMBOEUF</b>	step	1
	Camping	0
<b>CHEVANNES</b>	sortie dir. Meuilley	1
<b>COLLONGES LES BEVY</b>	route de chevannes	1
<b>CLEMENCEY</b>	route de chamboeuf	1
<b>CURLEY</b>	décharge	1
<b>CURTIL VERGY</b>	sortie dir. Segrois	1
<b>DETAIN BRUANT</b>	rte entre les 2 villages	1
<b>L'ETANG VERGY</b>	dir. Ternant	1
<b>MESSANGES</b>	Route de Bevy D109 A	1
<b>REULLES VERGY</b>	dir. Vergy	1
<b>SEGROIS</b>	entrée	1
<b>SEMEZANGES</b>	vers église	1
<b>TERNANT</b>	dir. Détain	1
<b>URCY</b>	centre village	1
<b>QUEMIGNY POISOT</b>	dir. Urcy	1

## Territoire de l'ex-CC du Pays de Nuits-Saint-Georges

Commune	Adresse	Nombre conteneurs
AGENCOURT	Ancienne route de Quincey	1
ARCENANT	Salle des fêtes	1
	Route de Chevrey	1
ARGILLY	Etang	1
BONCOURT LE BOIS	Salle des fêtes	1
CHAUX	Ancienne station d'épuration	1
COMBLANCHIEN	Mairie	1
	Local pompiers	1
CORGOLOIN	Terrain de sports	1
	Chemin de Monsieur	1
	Cussigny	1
FLAGEY ECHEZEUX	Cimetière	2
FUSSEY	Monument aux morts	1
GERLAND	Cimetière	1
GILLY LES CITEAUX	Zac de Gilly	1
MAGNY LES VILLERS	Ancienne décharge	1
MAREY LES FUSSEY	Monuments aux morts	1
MEUILLEY	Route de Nuits	2
NUITS SAINT GEORGES	PARKING CARREFOUR	2
	RUE DES BLES	2
	PARKING ST VINCENT	2
	PARKING ANCIEN INTERMARCHE	2
	Avenue Chamboland	1
	Rue Paul Paqueriaud	1
	Creux de Gilly III	1
	Allée des Cigognes	2
<b>Nuits Saint Georges (Hameau Concoeur)</b> <i>(Hameau de Concoeur)</i>	Bas du Grepisso	1
PREMEAUX-PRISSEY	Salle des fêtes	2
QUINCEY	Village	1
SAINT BERNARD	Rue principale	1
ST NICOLAS LES CITEAUX	Terrain de sports	1
	Abbaye de Cîteaux	1
VILLARS FONTAINE	Ancienne décharge	1
VILLEBICHOT	Route de Saint Bernard	1
VILLERS LA FAYE	Atelier Communal	1
VILLY LE MOUTIER	Mairie	1
VOSNE ROMANEE	Route de Flagey	1
VOUGEOT	Piscine	1
Déchèterie Quincey	Chemin de la station	1
Déchèterie Flagey Echezeaux	Rue du Chemin Neuf	1
Déchèterie Nuits St Georges	Route de Chaux	3

**HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES**

**HORAIRES ÉTÉ (sauf jours fériés)**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Du 1er avril au 31 octobre</b> 	FLAGEY ECHEZEUX Rue du Chemin Neuf		8h - 12h			8h - 12h 14h - 18h
	QUINCEY Chemin de la Station		14h - 18h			8h - 12h 14h - 18h
	NUITS SAINT GEORGES Route de Chaux	14h - 18h				
	SAULON LA CHAPELLE	14h - 19h	14h - 19h	14h - 19h	14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h
<b>Du 15 avril au 15 octobre</b>	BROCHON	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	8h30 - 12h 13h30 - 18h30

**HORAIRES HIVER (sauf jours fériés)**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars</b> 	FLAGEY ECHEZEUX Rue du Chemin neuf		9h - 12h			9h - 12h 14h - 17h
	QUINCEY Chemin de la Station		14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
	NUITS SAINT GEORGES Route de Chaux	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	SAULON LA CHAPELLE	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
<b>Du 16 octobre au 14 avril</b>	BROCHON	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 17h30

**ANNEXE 6 : EXEMPLE De DOCUMENTS DE COMMUNICATION 2017 (en accompagnement de la facture)**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe le deuxième acompte de l'année 2017 en lien avec la Redevance Incitative.

Pour le paiement de votre facture, vous pouvez opter pour :

le prélèvement automatique à échéance : il suffit de télécharger sur notre site internet le mandat de prélèvement et le retourner complété au service clients accompagné d'un R.L.B.. Vous pouvez également récupérer ce formulaire auprès du service. Attention, ce mode de paiement sera mis en place pour les prochaines factures.



TIP1 : payer vos factures de Redevance Incitative par internet, c'est facile, rapide et sécurisé : Vous pouvez effectuer le paiement 7 j/7 et 24 h/24 sur [www.tpi.budget.gouv.fr](http://www.tpi.budget.gouv.fr) (sécurisé) ou la Direction Générale des Finances Publiques.



L'ensemble des autres moyens de paiement est précisé au dos de votre facture.

**La collecte des ordures ménagères  
 planning de ratissage des jours fériés**

Collecta prévus le :	Communes concernées	Collecta reportée au :
Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre 2017	Chamboeur, Chamboille-Musigny, Clémencey, Morey St Denis, Cuernigny-Poisot, Urcy, Bévy, Chevannes, Colonges-les-Bévy, Curley, Curley-Vergy, Delain et Bruant, L'Eclang-Vergy, Messanges, Fleuille-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant	Jeudi 2 novembre 2017

**Vous avez un doute ou vous souhaitez simplement améliorer votre geste de tri, consultez notre guide au verso !**

*Plus de 10 ans de services publics*

Pour tout renseignement sur le tri : 03.80.51.01.71

**EMBALLAGES VERRE**  
 1 bouteille triée = 1 bouteille recyclée

**EMBALLAGES**  
 27 bouteilles en plastique = 1 veste polaire

**PAPIERS**  
 7 journaux magazines = 5 journaux magazines

**DÉCHÈTERIES**  
 Valorisation ou traitement spécifique

**DÉCHETS COMPOSTABLES**  
 Compostage

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
 Valorisation Énergétique





# Les tutos

## Bilan actions prévention 2017



## Tournage des tutos

- Début tournage tuto juillet 2017
- diffusion sur Facebook, You tube et Tweeter



+ de 35h de travail

+ 3600 vues



# Animation Ram

Réalisation de cookies avec les  
 RAM : NSG, Gilly, Villers la Fay, Noiron  
 40 Foyers sensibilisés  
 20 Assistantes maternelles  
 Cuisiner les restes gâteaux sec et chocolat  
 Janvier – Février 2017  
**25h de travail**

## Commerces Eco Responsables



31 commerces eco exemplaires labélisés artisans  
 Commerçants Eco responsables 2017  
 En partenariat CCI, CMA, ADEME bfc  
 5 visites / commerçants  
 1 atelier « ménage au naturel dans ma boutique » avec  
 Laurence Radouan des secrets de Lolo  
 2 Interviews radio France bleu, et RCF  
 5 Vidéos de commerçants diffusées

**+300h de travail**

Optique Midol Monnet
Ondine
Pharmacie centrale
La Cabotte
Fruit rouge et compagnie l'épicerie
Auto école de la côte
Hôtel bar de l'étoile
Café de la république
O bar à vin
Burgundian
Optic 2000
Passion cuisine
Le temps de la récré
15 bis
Aux bons pieds
La Paulée
L'embargo
Auto école Saint Georges
Pharmacie Nicolas
Le jardin d'Eva
Coiff mod
Mateo Lorenzo coiffure
Coiffure cocktail feletting
Profeel coiffure
JM Cordonnerie
Art et beauté
La petite main
Hair style Martin
Horlogerie Gallois
Pâtisserie Bourau Olivier
Gaudillot Cédric

## Entretien avec des produits sains dans la collectivité



- En partenariat avec le CD21
  - Elaboration de protocole de nettoyage des locaux accueillant du public avec des produits plus respectueux de l'environnement
  - Formation de 2 agents d'entretien, de la chargée mission prévention, et de l'assistante prévention des risques
  - Réalisation d'essais d'entretien avec les protocoles et tests bactériologiques sur 2 sites
  - En attente de validation par l'ARS

**+ de 400h de travail**



## Festival Nature 11-12 Mars

- Stand réaliser du liquide vaisselle
- + 100 foyers sensibilisés
- **+ de 35h de travail**



# Matrice des coûts 2016

- 2 matrices et cadre des coûts SD et NSG  
**+ 100h de travail**



## Compostage jardin familiaux de la Berchère, installé au bout de la rue éponyme, qui regroupe douze parcelles gérées par le CCAS NSG

- Avril 2017
  - 12 jardiniers sensibilisés
  - 6 composteurs et bacs à broyat installés
- + de 5h de travail**



# KIT nouvel arrivant

- Environ 500 kits distribués sur NSG  
**+50h de travail**

# Visites de sites

- 30 Visiteurs sur 5 visites:

– UIOM

– INFINEO

– BIODEPE

– EMMAUS NORGE

– ENVIE

**+ 10h de travail**



Usine d'incinération  
des déchets ménagers  
du Grand Dijon

Une mise aux normes exemplaire



**infineo...**  
COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS & PLASTIPAK

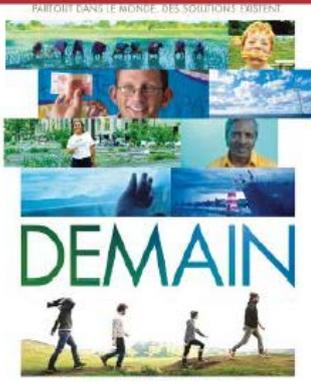


# Diffusion du film: « Demain »

L'Association Ensemble C'est mieux (ECM) propose  
**Dimanche 11 juin**  
 10H Salle des fêtes Noiron-sous-Gevey

Communauté de Communes de l'Orne - Département de l'Yonne - Saint Georges

PARFOIS DANS LE MONDE, DES SOLUTIONS EXISTENT



**DEMAIN**

UN FILM DE CYRIL DION ET MÉLANIE LAFFREMI

**PROJECTION GRATUITE** Suivie d'un apéro-débat

Réservation Association ECM : 06 20 64 72 89 ensemble21910@gmail.com



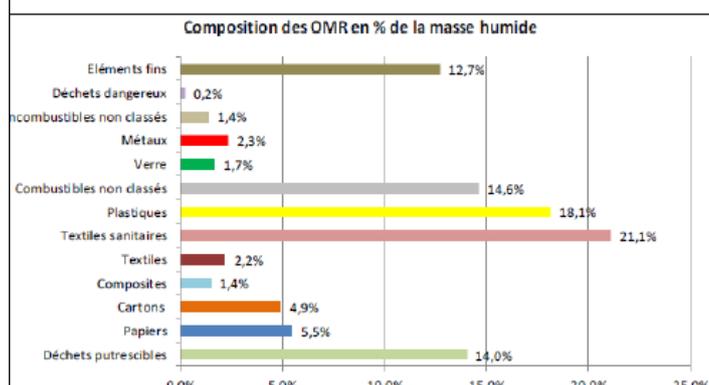
- 20 foyers sensibilisés
- Partenariat avec l'association ensemble c'est mieux
- **+5h de travail**



## Carac Omr

- Jeudi 15 juin 2017 Fussey et Marey les Fussey
- Vendredi 16 juin 2017 Nsg rues: Gassendi, grenier à sel, Paul Cabet, Porte Fermerot
- Lundi 19 juin 2017 Nsg rues : Jean Mermoz, Saint Georges, Bingen, Vaucrain et Jean Moulin
- Mardi 20 juin 2017 Argilly
- Jeudi 22 juin 2017 Broindon, Epernay

**+35h de travail**



# Initiation compostage

- 90 foyers formés
- 90 dotations de composteurs

**+70h de travail**



## Gobelet CCGCNSG



- 2 000 Gobelets
- Dotation à la demande des services:  
Périscolaires  
Biodiversité  
RAM  
**+ de 10h de travail**

## Gourmet bag

- 3 restaurants à NSG
    - Embargo
    - O bar @ 20
    - La cabotte
- + de 200 gourmets bag distribués  
**+ de 10h de travail**



## Compostage pro

- Gendarmerie à NSG
- Husson Traiteur à Gilly les Cîteaux
- **+ de 20h de travail**

# Plateforme de dépôts de branchages

- 3 sites
  - Corcelles les Cîteaux
  - Saint Philibert
  - Noiron sous Gevrey



3 Broyages/site/an

Environ 180t/an de branchages déposés sur les 3 sites

**+ de 20h de travail**



# Ateliers

- Produits cosmétiques 1<sup>er</sup> juillet Saulon à la Chapelle
  - Produits d'entretien 30 septembre Saulon la Chapelle  
24 novembre Nuits Saint Georges
  - Cuisiner les trésors de votre cuisine 21 octobre 2017
- + de 80 foyers sensibilisés + de 20h de travail**

 <p><b>Venez réaliser vos produits cosmétiques</b></p> <p><b>Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017</b> de 10h à 12h dans les locaux de la Communauté de communes SAULON-LA-CHAPELLE</p> <p>En partenariat avec  Animé par </p> <p>03.80.61.19.98 prevention-dechets@paysdenuits-saintgeorges.com</p>	 <p><b>Venez cuisiner les trésors de votre cuisine</b> de 9h30 à 12h30</p> <p><b>Venez réaliser vos produits d'entretien</b> de 15h à 17h</p> <p>Animé par Laurence Radouan les Secrets de Lolo</p> <p><b>Samedi 30 septembre 2017</b> Salle des Fêtes SAULON-LA-CHAPELLE</p> <p>BULLETIN D'INSCRIPTION</p> <p>Je souhaite participer :  <input type="checkbox"/> à l'atelier cuisine, je mange les préparations    <input type="checkbox"/> sur place    <input type="checkbox"/> chez moi  <input type="checkbox"/> à l'atelier produit d'entretien</p> <p>Mme, M. : _____          Adresse : _____          Section : _____          Tél. : _____</p> <p>Coverlet</p> <p>A renvoyer avant VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2017 à Claudine Beudet, Présidente du Foyer Rural @claudine.beudet@gmail.com 2, l'Avenue de la Coen - 21110 Saulon-la-Chapelle</p> <p>03.80.61.19.98 prevention-dechets@paysdenuits-saintgeorges.com</p>	 <p><b>Venez cuisiner les trésors de votre cuisine</b></p> <p>Animé par Laurence Radouan les Secrets de Lolo</p> <p><b>Samedi 21 octobre 2017</b> de 9h à 12h</p> <p>Salle des Fêtes PREMEAUX-PRISSEY</p> <p>Pour plus d'informations ou pour participer, contactez le service déchets</p> <p>03.80.61.19.98 prevention-dechets@paysdenuits-saintgeorges.com</p>	 <p><b>Venez réaliser vos produits d'entretien</b></p> <p>Animé par Laurence Radouan les Secrets de Lolo</p> <p><b>Vendredi 24 novembre 2017</b> de 14h30 à 16h30 dans les locaux de la Communauté de communes Nuits-Saint-Georges Rue Lavoisier</p> <p>Pour plus d'informations ou pour participer, contactez le service déchets</p> <p>03.80.61.19.98 prevention-dechets@paysdenuits-saintgeorges.com</p>
--	--	--	--



Dans le cadre du programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges propose des composteurs ou lombricomposteurs et des bioseaux pour les particuliers et les professionnels.

**Composteur en bois**

**400 L**  
Largeur : 72 cm  
Hauteur : 84 cm  
Profondeur : 85 cm  
Poids à vide 29 kg  
Garantie 7 ans



**Lombricomposteur en Plastique**



**30 L**  
Largeur : 40 cm - Hauteur : 73 cm  
Profondeur : 40 cm Poids à vide 7 kg  
Garantie 10 ans

**Composteur en plastique**

**340 L**  
Largeur : 76 cm  
Hauteur : 85 cm  
Profondeur : 76 cm  
Poids à vide 15 kg  
Garantie 8 ans



**Bioseau**



Un bioseau est un contenant de 7 litres avec un couvercle et une anse, à installer dans votre cuisine pour stocker et transporter les déchets compostables de votre cuisine, à votre composteur.

**Tarifs de vente**

Le tarif réduit est appliqué, si le foyer suit l'initiation au compostage

Le tarif classique est appliqué, si le foyer ne suit pas l'initiation au compostage

\* : indique que les tarifs vous seront indiqués sur demande et selon les disponibilités en stock

**Initiation au compostage**

Cette initiation de 30 minutes environ se déroule sur rendez vous, votre composteur vous sera remis à son issu.

Elle vous permettra de vous accompagner dans la mise en place, le démarrage et la gestion de votre composteur, afin d'obtenir un compost de qualité.

Cette initiation est obligatoire pour bénéficier du tarif réduit.

Il est également possible de participer gratuitement à cette initiation sans acheter de composteur.

Pour plus d'informations contactez le 03.80.61.19.98 ou [prevention.dechets@ccgevreynuits.com](mailto:prevention.dechets@ccgevreynuits.com)

**BON DE RESERVATION 2017**



Merci d'indiquer, dans le tableau, le nombre de composteur/bioseau/initiation que vous souhaitez.

	Volume en litre	Tarif réduit	Tarif classique	Nom.....
Composteur plastique	340	15,00 €	30,00 €	Prénom.....
	650	*	*	Adresse.....
Composteur bois	400	15,00 €	30,00 €	.....
	570	*	*	Commune.....
Lombricomposteur		26,50 €		Tel.....
Bioseau	7	gratuit	*	Mail.....
Initiation	-	obligatoire	gratuit	Signature

**Pas de règlement sur place, votre achat sera ajouté sur votre prochaine facture de Redevance Incitative**



## Je peux déposer dans le composteur



**Fruits et légumes abimés,  
épluchures...**



**Coquilles d'œufs  
écrasées**



**Filtres et marc de café,  
dosettes, sachets de  
thé, d'infusion, ou de  
tisane**



**Restes de repas SANS viande:  
légumes cuits, pâtes, frites, riz, gâteau**



**Papier journal et boîte à  
œufs en carton déchirés**



**Plantes et fleurs fanées**



**Feuilles mortes**



**Petites branches  
et tailles broyés**

**• Astuce:**

- je dépose une feuille de papier journal au fond de mon bio seau pour absorber les jus
- Je mélange mon composteur une fois par mois, pour éviter les odeurs et les moucheron